

**Pour un approvisionnement énergétique
sûr, abordable et respectueux
de l'environnement**



**Document de fond de l'Union Démocratique du Centre (UDC) en
faveur d'une politique énergétique raisonnable, incluant les
énergies nucléaires et hydrauliques, respectueuses de
l'environnement, au même titre que les énergies renouvelables
commercialisables**

Novembre 2021

Table des matières

1. Aperçu	3
1.1. La stratégie inadéquate du Conseil fédéral	3
1.2. Les principales revendications de l'UDC	3
1.2.1. Un changement de cap nécessaire	4
1.2.2. Eviter les dangereuses pénuries d'électricité et mettre en place les mesures adéquates	5
1.2.3. Tenir compte du facteur migratoire	5
2. Faits et chiffres	6
2.1. La consommation totale d'énergie en Suisse en bref	7
2.2. La production suisse d'électricité en bref	7
2.3. Développements sociétaux	8
3. Les défis	10
3.1. L'électrification vorace	11
3.2. Stratégie énergétique 2050	12
3.2.1. Promesses vs. réalité	12
3.2.2. Echec fatal	13
3.3. Importations d'électricité	17
3.4. Une pénurie d'électricité prévisible	18
3.5. Loi fédérale sur la sécurité de l'approvisionnement en électricité grâce aux énergies renouvelables	19
3.6. Révision totale de la loi sur le CO2 après 2020	20
3.6.1. Stop à l'arnaque et à la mise sous tutelle	20
3.6.2. Prendre l'immigration en compte	20
3.7. « Initiative paysages »	21
3.8. « Initiative pour les glaciers »	22
3.9. « Initiative biodiversité »	22
4. Les politiques climatiques et énergétiques doivent être coordonnées	22
4.1. Viser la réduction du CO2, en accord avec la politique énergétique	22
4.1.1. Rénovations efficaces des bâtiments via des incitations appropriées	22
4.1.2. Mobilité électrique – de nouvelles formes de financement nécessaires	23
4.1.3. Les capacités d'absorption des forêts suisses – et du béton	23
4.1.4. Installations de récupération de CO2 dans l'industrie et les UVTD	23
4.1.5. Meilleure utilisation et stockage de l'électricité excédentaire grâce à l'hydrogène	24
4.2. L'approvisionnement électrique du futur	24
4.2.1. Accélérer le développement et garantir la poursuite des exploitations	24
4.2.2. Préserver et développer l'énergie hydraulique	25
4.2.3. Construire de nouvelles centrales nucléaires	25
4.2.4. Ouverture sur la technologie	27
4.2.5. Prix de l'énergie	27
5. Synergie	29

1. Aperçu

1.1. La stratégie inadéquate du Conseil fédéral

La Suisse court un grand danger – et les responsables ne font rien pour l'en empêcher. Voilà comment nous pouvons résumer sobrement cette situation initiale dramatique. Nous parlons ici d'une potentielle crise énergétique qui menace directement et massivement l'économie et toute la société suisse, une conclusion par ailleurs partagée par les services fédéraux compétents. L'analyse nationale des risques réalisée en 2020 par l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP) mentionne qu'une pénurie d'électricité constitue l'un des trois risques majeurs pour la Suisse. La défaillance de l'approvisionnement énergétique et électrique présente un potentiel de dommages élevés, tout comme une haute probabilité d'occurrence. Selon l'OFPP, une grave pénurie de longue durée (comprenez : une pénurie d'électricité de l'ordre de 30% sur plusieurs mois, par exemple en hiver) représente un risque élevé pour la sécurité même de la population ainsi que pour l'économie, qui s'expose à de gigantesques pertes. Les dommages pourraient atteindre quelque 100 milliards de francs.

La crise liée à la pandémie de Covid-19 ne serait que bien peu de choses en comparaison des conséquences dévastatrices d'une crise énergétique. Malgré ça, la ministre de l'Environnement et de l'Énergie Simonetta Sommaruga (PS) se complaît dans une forme de déni totalement irresponsable face à la dangerosité de la situation et l'urgence manifeste d'agir. Qu'il s'agisse de son département ou du Conseil fédéral in-corpore, aucun ne présente de solutions viables. Madame Sommaruga s'accroche bec et ongles à la Stratégie énergétique 2050 par pur aveuglement idéologique, ce alors que l'échec de cette stratégie était prévisible depuis longtemps. De plus, elle ignore complètement les avertissements de l'administration.

L'analyse des risques de l'OFPP est un instrument de travail essentiel pour la planification systématique des mesures. Au regard des chiffres et des faits s'agissant du bilan énergétique et électrique, il est impossible à ce jour de savoir comment nous pourrions nous fournir en suffisance en électricité dans le cadre de la Stratégie énergétique 2050. Avec les perspectives de renforcement de l'objectif climatique à long terme du Conseil fédéral (zéro émission nette de gaz à effet de serre d'ici 2050), l'augmentation de la demande due à l'électrification croissante pose de sérieuses questions. Le Conseil fédéral n'a jusqu'à présent pas proposé de mesures efficaces qui permettraient de garantir la sécurité de l'approvisionnement tout en réduisant les émissions de CO₂.

La Stratégie énergétique 2050 n'est pas viable et risque d'échouer. L'UDC demande donc au Conseil fédéral d'agir sans attendre : la Suisse doit produire davantage d'électricité afin de garantir la sécurité de l'approvisionnement et de ne pas tomber dans une dangereuse dépendance de l'étranger.

1.2. Les principales revendications de l'UDC

- L'objectif capital et premier de la politique énergétique de la Suisse doit être la sécurité de l'approvisionnement.
- L'accent doit être mis sur une production exempte de CO₂.
- L'énergie hydraulique et l'énergie nucléaire doivent rester les piliers de l'approvisionnement fiable de la Suisse en électricité, car aucune autre source d'énergie n'est aussi compétitive en termes de capacité, de coûts et de sécurité d'approvisionnement.
- La durée d'exploitation des centrales nucléaires existantes, respectueuses du climat, doit être prolongée. En sus, la construction de nouvelles centrales nucléaires dernière génération doit être entreprise.

- L'énergie hydraulique doit être davantage exploitée et développée.
- D'importantes réserves d'énergie doivent être créées afin de garantir la sécurité de l'approvisionnement (notamment des stocks de gaz et d'hydrogène)
- Les bases légales doivent être actualisées afin que les projets de construction et de concession dans le secteur des énergies renouvelables (éoliennes, biogaz, projets hydrauliques) puissent être réalisés plus aisément et ne soient plus aussi facilement torpillés.
- La production d'électricité doit être conduite tant avec les principes de rentabilité que de respect de l'environnement et d'indépendance de l'étranger.
- Les sources d'énergie alternatives doivent pouvoir se positionner sur le marché. Nous ne devons pas privilégier certaines technologies plutôt que d'autres.
- Aucune taxe, redevance ni aucun impôt supplémentaire renchérissant la production d'électricité ne doivent être mis en place, car ce sont les contribuables (et particulièrement la classe moyenne et les PME) qui paient l'addition.

1.2.1. Un changement de cap nécessaire

Une étude menée par l'EMPA (le laboratoire fédéral d'essai des matériaux et de recherche) démontre que malgré l'amélioration de l'efficacité énergétique, la consommation d'électricité augmentera sensiblement du fait de la démocratisation de la mobilité électrique, la décarbonisation dans le secteur du bâtiment et la numérisation croissante. Concrètement, l'augmentation prévue dans les prochaines années par l'EMPA s'élève à quelque 25%, soit 13,7 térawattheures (TWh). En plus de cette augmentation (+13,7%), la fermeture des centrales nucléaires (-24 TWh) et les pertes subies dans la production hydraulique en raison de l'augmentation des débits résiduels (-3,7 TWh) ont un impact prépondérant.

Il nous faut palier à un manque de production d'environ 40 TWh d'ici 2050 !

Afin d'illustrer l'ampleur de la chose : 1 térawattheure (TWh) équivaut à 1 milliard de kilowattheures (KWh). Avec 1 KWh, il est possible de faire griller 133 tranches de pain de mie, de se sécher les cheveux pendant 1 heure, de travailler 50 heures sur un PC portable, de cuisiner un repas, de regarder la télévision pendant 7 heures ou de lire pendant 91 heures avec une lampe économique. Chaque KWh fait tourner la roue du compteur électrique.¹

L'augmentation de la production via des sources d'électricité fluctuantes comme le solaire ou l'éolien ne sert pas à grand-chose, particulièrement en période hivernale. Un développement global de l'énergie solaire, de la géothermie et de l'énergie éolienne pour atteindre les niveaux nécessaires (c'est-à-dire 40 TWh au moins) est totalement irréaliste si l'on tient compte des facteurs techniques, mais aussi politiques et de l'aménagement du territoire. A ce jour, seules les mesures de compensations telles que les centrales à gaz ou les importations sont envisageables dans ce contexte ; toutefois, les centrales à gaz émettent du CO₂ et l'importation de grandes quantités d'électricité est plus qu'incertaine à l'avenir.

La production suisse d'électricité doit être sûre, respectueuse de l'environnement, bon marché et aussi indépendante de l'étranger que possible.

En 10 ans, la Suisse a réduit ses émissions de CO₂ par habitant d'un quart. Si nous maintenons ce cap – ce qui est probable au vu de la tendance des dernières années – nous atteindrons une réduction de 54% pour la période 1990 – 2030. Le rapport entre les émissions de CO₂ et la croissance économique (PIB) nous montre que la Suisse a réussi à découpler la croissance économique et les émissions de CO₂ ; la Suisse a par ailleurs divisé par 2 ses émissions par franc de PIB depuis 1990.

¹ <https://www.enbw.com/blog/wohnen/energie-sparen/was-man-mit-1-kwh-so-alles-machen-kann-2/>

1.2.2. Eviter les dangereuses pénuries d'électricité et mettre en place les mesures adéquates

Les principaux piliers de la production d'électricité en Suisse sont toujours l'énergie hydraulique (58,1%) et l'énergie nucléaire (32,9%). Afin d'éviter une pénurie d'électricité, notamment en période hivernale, la part hydraulique et la part nucléaire doivent être maintenues et développées. La Stratégie énergétique 2050 table sur une exploitation en l'état des installations hydrauliques existantes ; pourtant, des investissements annuels massifs sont nécessaires.

- Le besoin annuel moyen en termes d'investissements pour le maintien de la production hydraulique d'énergie en Suisse est d'environ 200 millions de francs pour les centrales au bord des cours d'eau et 280 millions pour les centrales à accumulation. En clair, c'est pratiquement un demi-milliard (480 millions de francs) d'investissements par an qui est nécessaire pour l'exploitation de l'énergie hydraulique.

La mise en place de conditions-cadres favorables aux investissements (notamment de remplacement) dans le domaine de l'hydroélectricité est urgente.

- Le parc immobilier suisse est responsable d'environ 1/3 des émissions de CO₂. De nombreux propriétaires de logements ne voient pas le Programme Bâtiments comme une incitation à entreprendre des rénovations complètes si l'investissement peut être réalisé par le biais de l'épargne plutôt que par une hypothèque supplémentaire via le secteur économique privé.

Les bonnes incitations en faveur des rénovations énergétiques doivent découler des nouveaux outils financiers et des déductions fiscales, afin que ces rénovations progressent

1.2.3. Tenir compte du facteur migratoire

Certes, la consommation moyenne d'énergie par personne a diminué de 14,5% entre 1990 et 2019. Toutefois, en raison de l'augmentation, en parallèle, de 28% de la population résidante, la quantité totale d'énergie utilisée a augmenté de 5,5% sur la même période. Les économies ainsi réalisées par les Suisses sont presque totalement diluées par l'augmentation de la population, due à une immigration non-maîtrisée.

Selon l'inventaire des émissions de gaz à effet de serre (GES), les émissions de la Suisse ont diminué de 14% entre 1990 et 2019. Sur la même période, la population a augmenté de 28%. Conséquence : les émissions par habitant ont nettement plus diminué (-33%) que le total des émissions. En 1990, les émissions s'élevaient à quelque 8,1 tonnes d'équivalent CO₂ (CO₂eq) par habitant, contre 5,4 tonnes CO₂eq en 2019. La part la plus importante de cette diminution a été réalisée dans le domaine des bâtiments. Au total, les émissions par habitant y ont diminué de près de moitié, de 2,5 à 1,3 tonne CO₂eq. Les émissions ont également diminué d'environ 1/3 dans l'agriculture et 1/5 dans les transports (si l'on exclut le trafic aérien international du calcul).

Les émissions de CO₂eq par habitant diminuent de 2,5% chaque année, malgré un niveau déjà très bas.

Tabelle 1: Territoriale pro-Kopf-Emissionen ausgewählter Länder im Jahr 2019.

	Total	Stromproduktion	Raffinerien	Industrie	Verkehr	Gebäude	Landwirtschaft	Internat. Luftfahrt ^d
t CO ₂ eq/Kopf								
CH	5.4	0.4	0.04	1.1	1.7	1.4	0.7	0.7
DE	9.7	2.6	0.3	2.3	2.0	1.5	0.7	0.4
FR	6.5	0.4	0.1	1.5	2.0	1.1	1.1	0.3
IT	7.0	1.1	0.3	1.5	1.8	1.4	0.5	0.2
AT	9.0	0.8	0.3	3.1	2.8	1.0	0.8	0.3
NL	10.4	2.6	0.6	2.2	1.8	1.9	1.0	0.7
SE	5.0	0.6	0.2	1.5	1.6	0.2	0.7	0.3
UK	6.7	0.9	0.2	1.3	1.8	1.4	0.6	0.6
US	19.6	4.9	0.3	4.2	6.0	1.8	1.9	0.2
JP	9.5	3.1	0.3	2.9	1.6	1.1	0.2	0.2

Datenquelle: Europäische Umweltagentur. CH: Schweiz; DE: Deutschland; FR: Frankreich; IT: Italien; AT: Österreich; NL: Niederlande; SE: Schweden; UK: Vereinigtes Königreich; US: Vereinigte Staaten von Amerika; JP: Japan

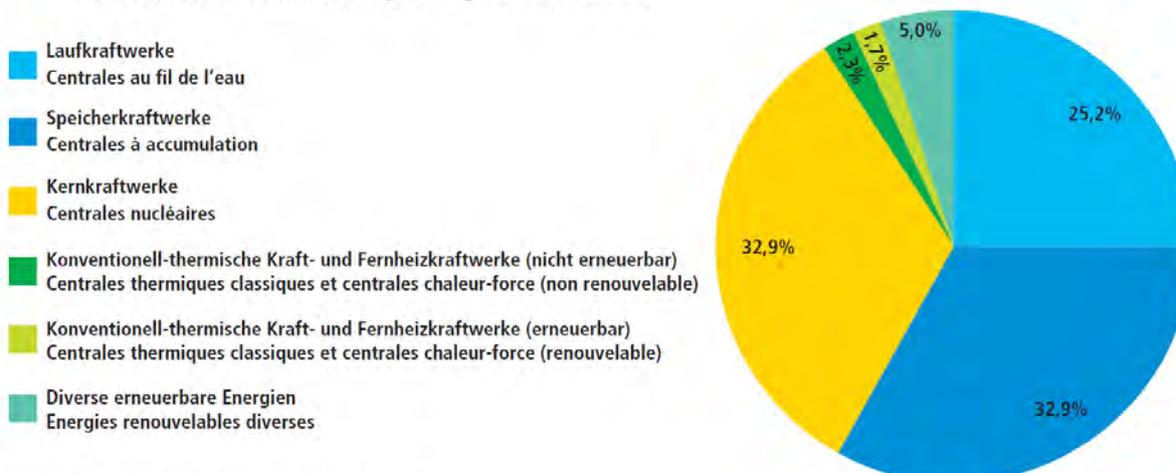
Le tableau ci-dessus nous montre que la Suisse est déjà à ce jour l'un des pays industrialisés les moins émetteurs de CO₂ au monde et que ces faibles émissions sont notamment le fait d'une production électrique sans CO₂ ; cet avantage de la Suisse est toutefois potentiellement en péril en raison de la Stratégie énergétique 2050, qui rendra l'utilisation de centrales à gaz nécessaires.

L'impressionnante réduction des gaz à effet de serre réalisée par la Suisse est compromise par l'immigration de masse, principalement en provenance de l'Union européenne. C'est pour cela que le facteur migratoire doit occuper une place centrale dans le cadre de la politique énergétique et environnementale.

2. Faits et chiffres

En amont du développement d'une stratégie énergétique et d'une stratégie de réduction de CO₂ valable, il est important de connaître les faits et chiffres exacts. Leur prise en compte est déterminante si l'on veut garantir un approvisionnement électrique fonctionnel et une réduction efficace des émissions de CO₂ à l'avenir.

Fig. 1 Stromproduktion 2020 nach Kraftwerkskategorien
Production d'électricité en 2020 par catégories de centrales



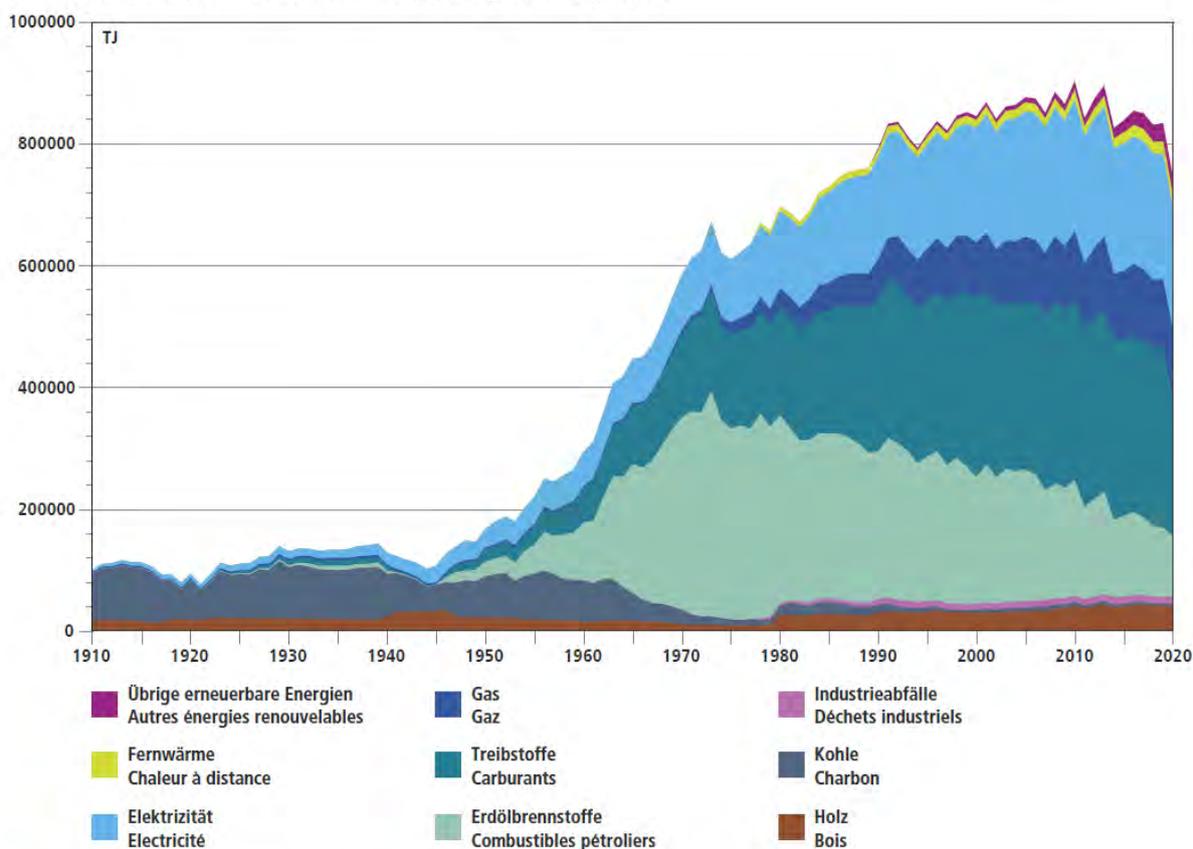
BFE, Schweizerische Elektrizitätsstatistik 2020 (Fig. 1)
OFEN, Statistique suisse de l'électricité 2020 (fig. 1)

2.1. La consommation totale d'énergie en Suisse en bref

En 2020, la consommation globale d'énergie en Suisse a diminué de 10,6% par rapport à 2019, atteignant 747'400 térajoules (TJ), principalement en raison de la pandémie de Covid-19 et de la météo plus chaude par rapport à l'année précédente.²

Sur le long terme, les besoins en énergies vont continuer à croître, en raison de facteurs déterminants comme la population résidente permanente, le parc véhicules à moteur et le parc logements, autant de facteurs qui poursuivent aussi leur croissance.

Fig. 1 Endenergieverbrauch 1910–2020 nach Energieträgern
Consommation finale 1910–2020 selon les agents énergétiques



BFE, Schweizerische Gesamtenergiestatistik 2020 (Fig. 1)
OFEN, Statistique globale suisse de l'énergie 2020 (fig. 1)

La consommation totale d'énergie en Suisse était d'environ 208 TWh en 2020 (tenant compte d'une légère baisse en raison de la pandémie de Covid-19). La consommation électrique représente plus ou moins 26 – 27% de la consommation totale d'énergie.

2.2. La production suisse d'électricité en bref

La consommation³ a fortement augmenté entre le milieu des années '80 et aujourd'hui (cela était prévisible au regard de la prospérité économique, de l'immigration de masse et de la croissance).

² Gesamtenergiestatistik unter <https://www.bfe.admin.ch/bfe/de/home/versorgung/statistik-und-geodaten/energiestatistiken/gesamtenergiestatistik.html>

³ BFE, Schweizerische Elektrizitätsstatistik 2019, BFS 2020, S. 2 f.

En 2020, l'électricité produite en Suisse provenait de la force hydraulique (58,1%, dont 25,2% des centrales au fil de l'eau et 32,9% des centrales d'accumulation), ainsi que des centrales nucléaires (32,9%) et des installations thermiques conventionnelles et renouvelables (9%).

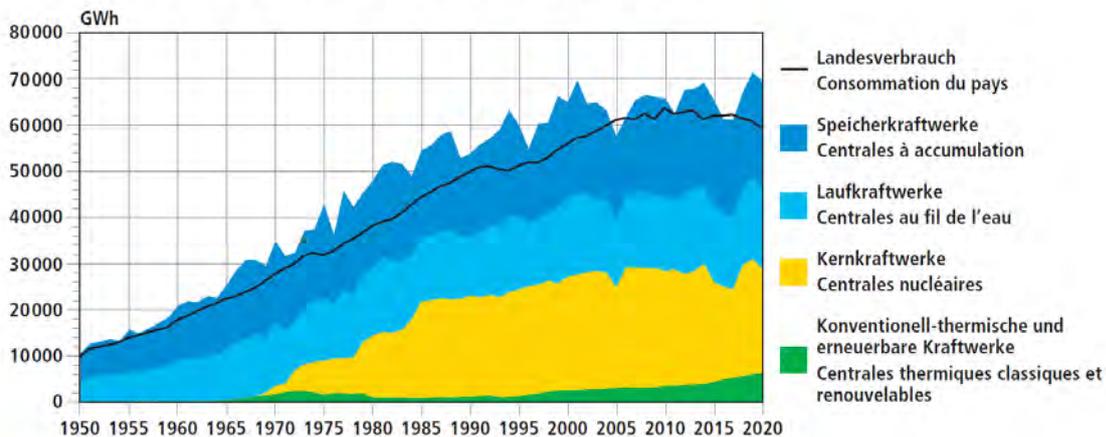
Les installations hydroélectriques ont produit 0,1% d'électricité supplémentaire que l'an précédent (+0,5% pour les centrales à accumulation, -0,3% pour les centrales au fil de l'eau). En été, pour la même période, la production des centrales hydroélectriques a baissé de 5,6% (-2,4% pour les centrales au fil de l'eau et -8,5% pour les centrales à accumulation), alors qu'au cours des deux trimestres hivernaux, la production a augmenté de 8,1% (+3,2% pour les centrales au fil de l'eau et +11,2% pour les centrales à accumulation).

La production d'électricité issue des centrales nucléaires suisses a diminué de 9,1%, atteignant 23 milliards de kWh (contre 25,3 milliards en 2019). Le 20 décembre 2019, la centrale nucléaire de Mühleberg a fermé, après 47 ans d'exploitation, ce alors qu'elle produisait encore quelque 3,1 milliards de kWh en 2019. La centrale nucléaire de Gösgen, quant à elle, a atteint un nouveau record de production de plus de 8,2 TWh en 2020.

Par rapport à 2019, nous constatons notamment que la part des « diverses énergies renouvelables » (c'est-à-dire les chauffages au bois, les installations de biogaz, les installations photovoltaïques et les installations éoliennes) est toujours marginale, bien que la production atteigne tout de même 3,5 kWh (3 milliards de kWh en 2019, +17,2%)

L'énergie hydraulique (58,1%) et l'énergie nucléaire (32,9%) sont indispensables à la production d'électricité dans notre pays. Afin d'éviter une pénurie, notamment en période hivernale, il faut non seulement maintenir, mais aussi augmenter leur part.

Fig. 9 Entwicklung der einzelnen Erzeugerkategorien seit 1950
Evolution des différentes catégories de production depuis 1950



BFE, Schweizerische Elektrizitätsstatistik 2020 (Fig. 9)
OFEN, Statistique suisse de l'électricité 2020 (fig. 9)

2.3. Développements sociétaux

L'augmentation de la population impacte tous les domaines de la société. De fait, les transports croissent de façon disproportionnée ; selon les estimations internes, l'augmentation du trafic routier et ferroviaire est déjà très élevée :

Augmentation prévue 2000-2030 ⁴	Route	Rail
--	-------	------

⁴ ARE (2006): Perspektiven des schweizerischen Personenverkehrs bis 2030; ARE (2004): Perspektiven des schweizerischen Güterverkehrs bis 2030 – Hypothesen und Szenarien.

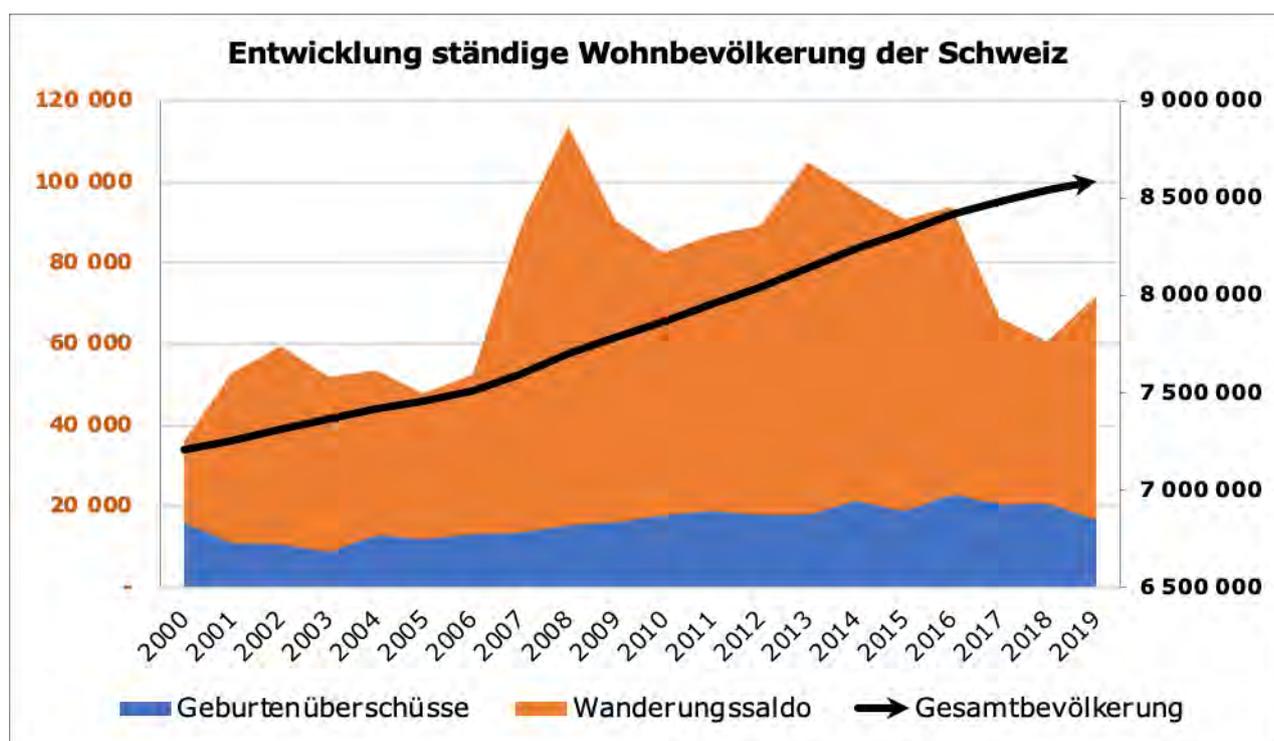
Mobilité des personnes	+ 20%	+ 45%
Trafic de marchandise	+ 35%	+ 85%

La probabilité que ces valeurs soient dépassées est forte, au regard de la croissance actuelle de la population, avec son lot de conséquences sur la consommation d'électricité tout comme sur la consommation d'énergie de manière générale.

Les conséquences se font également sentir dans le domaine de l'habitat. En raison du remplacement des chauffages à énergies fossiles, la consommation d'électricité va de fait augmenter.

Dans ce contexte, nous devons accorder une attention particulière au facteur migratoire : depuis l'introduction de la libre circulation des personnes avec l'UE, la population suisse a augmenté d'un million de personnes entre 2007 et 2019, ce exclusivement à cause de l'immigration. C'est plus ou moins l'équivalent du nombre d'habitants du canton de Berne.

Sur la même période, la population résidente permanente a crû, pour atteindre 8,6 millions d'individus. L'excédent des naissances par rapport aux décès s'élevant en moyenne à environ 17'000 par an, la majeure part de l'augmentation est directement imputable à l'immigration de masse.



Source : OFS , « Bilan de la population résidente permanente 1861-2018 » et OFS « population résidente permanente et non-permanente par catégorie de nationalité, sexe et canton ».

Depuis 2007, ce sont quelque 650'000 étrangers (valeur nette) qui ont immigré en Suisse rien qu'en provenance de l'UE, un chiffre équivalent au nombre d'habitants de tout le canton d'Argovie. Chaque année, l'immigration (valeur nette) en provenance de l'UE est en moyenne de plus de 50'000 individus.⁵

⁵ BFS-Statistik: « Internationale Wanderungen der ständigen Wohnbevölkerung nach Staatsangehörigkeit, Geschlecht und Alter ». <https://www.bfs.admin.ch/bfs/de/home/statistiken/kataloge-datenbanken.assetdetail.9466955.html>. Der durchschnittliche Wanderungssaldo der EU-Ausländer betrug zwischen den Jahren 2007 bis 2019 50'180.

La consommation d'électricité en Suisse a augmenté de 10% entre 2000 et 2018,⁶ malgré la baisse de la consommation par habitant de 6,9% et bien que la présence d'appareils électriques dans les ménages ait massivement augmenté.⁷ Là encore, l'immigration impacte négativement les progrès réalisés en termes d'économie d'énergie.

Tab. 2 Aufteilung des Endverbrauchs nach Verbrauchergruppen
Répartition de la consommation finale selon les groupes de consommateurs

Verbrauchergruppe	Endverbrauch in TJ Consommation finale en TJ			Veränderung in % Variation en %		Anteil in % Part en %			Catégorie de consommateurs
	2018	2019	2020	2019	2020	2018	2019	2020	
Haushalte	223 890	226 750	219 030	1,3	- 3,4	26,9	27,1	29,3	Ménages
Industrie ¹	150 990	150 570	145 600	-0,3	- 3,3	18,1	18,0	19,5	Industrie ¹
Dienstleistungen ¹	135 310	135 950	129 290	0,5	- 4,9	16,2	16,3	17,3	Services ¹
Verkehr ²	314 020	314 290	245 120	0,1	-22,0	37,7	37,6	32,8	Transport ²
Statistische Differenz inkl. Landwirtschaft ¹	8 950	8 510	8 360	-	-	-	-	-	Différence statistique, y c. l'agriculture ¹
Total	833 160	836 070	747 400	0,3	-10,6	100	100	100	Total

¹ exklusive interner Werkverkehr

² inklusive interner Werkverkehr

¹ transports sur terrain ou route privés exclus

² transports sur terrain ou route privés compris

 BFE, Schweizerische Gesamtenergiestatistik 2020 (Tab. 2)
OFEN, Statistique globale suisse de l'énergie 2020 (tabl. 2)

La massive croissance démographique a aussi des répercussions sur l'aménagement du territoire ; afin de ne pas favoriser encore davantage le mitage du territoire et mettre en péril les terres agricoles, les grandes installations éoliennes et solaires sur les surfaces nues ne doivent pas être considérées comme des options pour l'approvisionnement électrique du futur, ces deux moyens de production nécessitant des surfaces libres supplémentaires et impactant dès lors négativement le paysage. En revanche, le potentiel de l'énergie solaire sur les toits des infrastructures agricoles doit pouvoir être pleinement exploitable. Ne perdons toutefois pas de vue que les installations éoliennes et solaires nécessitent beaucoup plus de matériaux par kWh que l'énergie hydraulique ou l'énergie nucléaire, comme l'acier et de nombreux autres métaux. L'extraction de ces matériaux engendre également des émissions de CO₂. En comparaison, les besoins en matériaux par kWh pour faire fonctionner une centrale nucléaire sont insignifiants.

3. Les défis

Un approvisionnement électrique fonctionnel est une condition sine qua non pour la société moderne. Sans électricité, rien ne va plus et le monde s'arrête, littéralement. La croissance, la prospérité et tout développement futur en dépendent. Jusqu'à ce jour, la Suisse a pu miser sur un avantage non négligeable grâce à ses moyens de production mixtes, écologiques et abordables. Il s'agit ici de préserver cet avantage. L'attractivité de la place économique suisse ne doit pas être altérée, voire détruite par des expérimentations aux desseins purement idéologiques.

Les conditions-cadres doivent être mises en place afin de poursuivre l'approvisionnement électrique dans un contexte optimal à l'avenir. Les propositions qui mènent à une détérioration de la sécurité de l'approvisionnement, à une augmentation des coûts ou à une augmentation de la dépendance de la Suisse vis-à-vis de l'étranger doivent être combattues.

S'agissant de l'objectif climatique zéro émission nette, il apparaît qu'en 2018, 1380 nouvelles centrales à charbon, néfastes pour le climat, étaient en cours de construction ou de

⁶ BFS, Endenergieverbrauch nach Energieträgern.

⁷ BFE, Energiestrategie 2050, Monitoring-Bericht 2019, S.11.

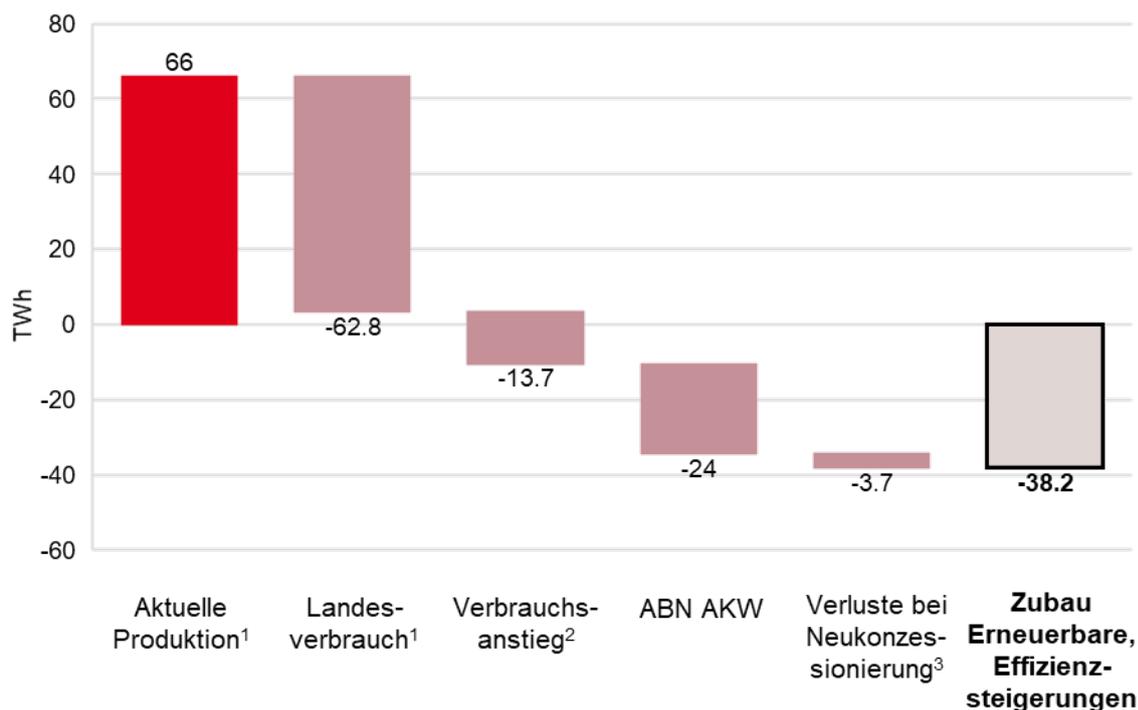
planification dans 59 pays du monde.⁸ Pourtant, la lutte contre les changements climatiques ne peut s'opérer qu'à l'échelle internationale.

3.1. L'électrification vorace

Dans cette situation se pose la question de savoir quelle quantité d'énergie fossile doit être remplacée par l'électrification et dans quels domaines. Les perspectives nous montrent différents scénarios :

- L'EMPA estime que l'électrification des transports et du chauffage nécessiteront un apport de 13,7 TWh supplémentaires d'ici 2050, soit 25% d'augmentation.⁹
- Une récente étude de l'EPFZ prévoit une augmentation plus importante encore, de l'ordre de 30 à 50% si les objectifs climatiques de la Suisse sont atteints.¹⁰
- Jusqu'à présent, l'OFEN a toujours misé sur une baisse de la consommation d'électricité en raison de l'augmentation de l'efficacité. Les perspectives énergétiques 2050+ actualisées tablent cependant sur une consommation d'électricité plus élevée en 2050 (se basant notamment sur une population de 10,3 millions d'habitants).¹¹

Au final, il faudra remplacer des moyens de production pour quelque 40 TWh d'ici 2050, ce en raison de l'augmentation de la consommation (+13,7 TWh), de la fermeture des centrales nucléaires (-24TWh) et des pertes de rendement des énergies hydrauliques en raison de l'augmentation des débits résiduels (-3,7 TWh) !



1) Durchschnitt der Jahre 2010-2019
 2) gem. Empa 2019
 3) gem. Szen. 3, SWV, Wasser Energie Luft, 4/2018

⁸ <https://www.energiezukunft.eu/wirtschaft/weltweit-sind-1380-neue-kohlekraftwerke-in-planung/>
⁹ Wege in die Energiezukunft, EMPA, unter <https://www.empa.ch/de/web/s604/energieversorgung>
¹⁰ Woher kommt der Strom im Jahr 2050?, Paul Scherrer Institut, unter <https://www.psi.ch/de/media/forschung/woher-kommt-der-strom-im-jahr-2050>
¹¹ Energieperspektiven 2050+, unter <https://www.bfe.admin.ch/bfe/de/home/politik/energieperspektiven-2050-plus.html>

3.2. Stratégie énergétique 2050

3.2.1. Promesses vs. réalité

La Stratégie énergétique 2050 est un ensemble de mesures approuvé en votation populaire le 21 mai 2017. Dans l'optique d'une sortie du nucléaire à moyen terme, l'approvisionnement du pays, à long terme, doit être radicalement transformé.

Le premier ensemble de mesures de la Stratégie énergétique 2050 doit techniquement permettre l'augmentation de l'efficacité énergétique et promouvoir le développement des énergies renouvelables. Depuis le 1^{er} janvier 2018, les consommateurs suisses paient un supplément réseau de 2,3 centimes par kWh ; cet argent est versé dans le fonds du supplément réseau, servant à financer différentes mesures. L'un des objectifs est la réduction de la dépendance de la Suisse vis-à-vis des énergies fossiles importées. Cet ensemble de mesures comporte également une interdiction d'autorisation de construction de nouvelles centrales nucléaires.

Dès la campagne de votation en 2017, l'UDC était le seul parti qui pointait du doigt ces objectifs irréalistes et les fantaisies des autres partis et du Conseil fédéral. Les coûts de la « stratégie » envers laquelle ils n'ont guère tari d'éloges sont estimés à 40.- francs par ménage de 4 personnes, par l'augmentation de la redistribution à prix coûtant (système de rétribution de l'injection - RPC) de 1,5 à 2,3 centimes par kWh. Ce calcul s'est basé sur la consommation moyenne d'électricité d'un ménage de 4 personnes. Mais en réalité, beaucoup de ménages subissent des coûts bien plus élevés en raison de l'électrification croissante de la mobilité, de la production de chaleur, etc. ; une réalité alors ignorée par les partisans du projet lors de la votation.

Il était aussi évident, toujours dans le cadre de la votation populaire de mai 2017, qu'une augmentation du RPC pour l'éolien et le solaire ne suffirait pas à garantir un approvisionnement électrique fiable et continu pour la Suisse. La part d'électricité du nucléaire (environ 35%), aujourd'hui en voie de disparition, ne peut être compensée par cette mesure, tout comme l'augmentation nécessaire de la production d'électricité requise en raison de la croissance démographique, de la mobilité électrique et de l'augmentation de la production de chaleur par l'électricité et toutes les autres formes d'électrification de notre quotidien. Plus spécifiquement en période hivernale, le développement de la production d'électricité par l'éolien ou le photovoltaïque n'est guère fiable, en raison d'une production fluctuante et difficilement contrôlable. En guise de compensation, ces moyens de production doivent être complétés par d'autres moyens pouvant augmenter ou diminuer les flux de façon contrôlée et fiable. A ce jour, seules les centrales à gaz le permettent, avec toutefois l'inconvénient majeur et évident des émissions de CO₂ se comptant en centaines de milliers de tonnes. En parallèle de tout cela, les Suissesses et les Suisses ainsi que toute l'économie sont soumis à de nouvelles taxes sur le CO₂, toujours plus élevées, soi-disant pour « sauver le climat », dans un évident état de contradiction.

Si le développement de la production éolienne et photovoltaïque devait être encouragé au point de couvrir tous les besoins en électricité en période hivernale (en complément de l'énergie hydraulique), il en résulterait mécaniquement d'une surproduction massive en période estivale, qui ne pourrait être régulée que par le biais de mesures impopulaires ou d'interventions étatiques. Face à ce constat, il est évident que la place du solaire et de l'éolien dans le mix des moyens de production suisses est complémentaire, ou cas échéant, que l'auto-approvisionnement est une préoccupation centrale des consommateurs.

Spécifiquement en période hivernale, le développement de la production d'électricité par l'éolien ou le photovoltaïque n'est guère fiable, en raison d'une production fluctuante et difficilement contrôlable. Seules les centrales à gaz, dont les émissions de CO₂ sont élevées, sont à ce jour une mesure de compensation viable.

Une des erreurs des partisans de la loi sur l'énergie fut de tabler sur une baisse globale des besoins en électricité. Seulement deux ans après la votation, l'institut de recherche EMPA, rattaché à l'EPFZ, prévoyait une pénurie massive d'électricité dans un futur proche. Le graphique ci-dessous¹² montre la pénurie d'électricité menaçant la Suisse en raison de l'électrification croissante et de la disparition de l'énergie nucléaire, ce malgré le développement massif de l'énergie solaire. Ces prévisions ne tiennent en outre pas compte de l'augmentation de la population (qui est essentiellement le fait de l'immigration), annulant toutes l'efficacité des mesures de la Confédération.

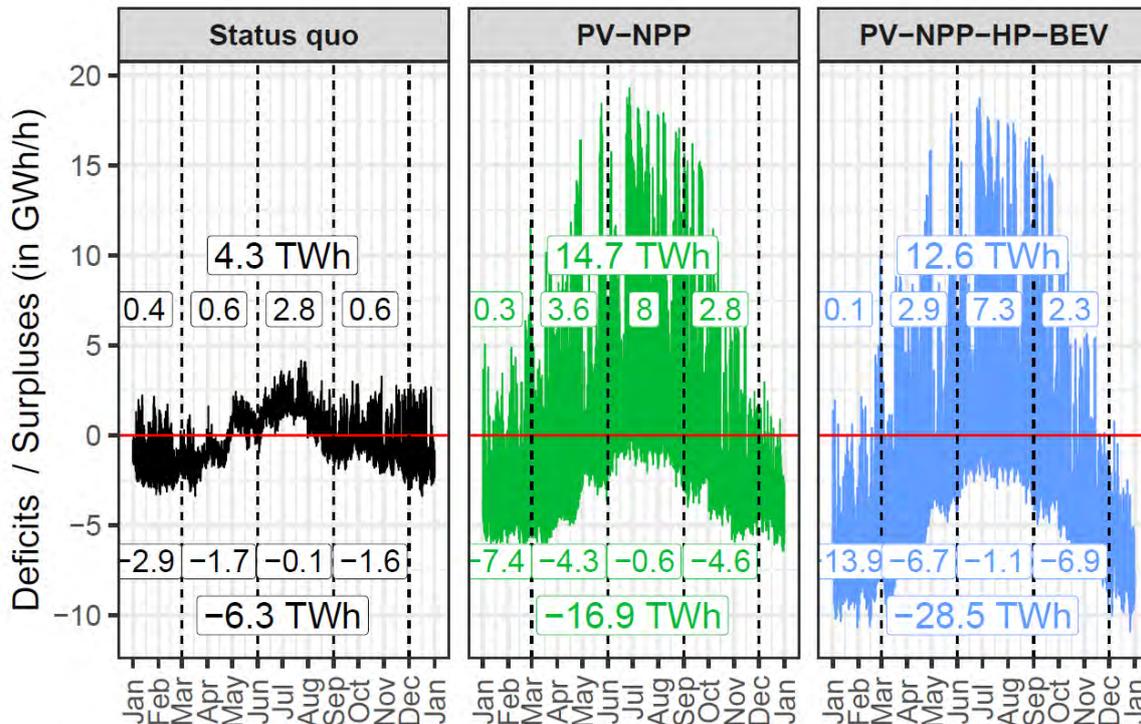


Figure 20. Hours with momentary surpluses (positive values) and deficits (negative values) for the three scenarios in Table 2. Labels indicate seasonal and annual sums of surpluses and deficits.

Même le patron d'Elcom, M. Werner Luginbühl, qui hier encore comptait parmi les partisans de la loi sur l'énergie en sa qualité de politicien, nous met aujourd'hui en garde contre les effets de sa propre politique d'alors : « Nous pourrions avoir des problèmes d'électricité d'ici 2025 ». Cet ancien Conseiller aux Etats PBD cite, dans l'interview, les dangers contre lesquels l'UDC avait pourtant déjà mis en garde lors de la votation populaire sur la loi sur l'énergie en mai 2017.

La production d'électricité suisse doit être sûre, respectueuse de l'environnement et abordable. La Stratégie énergétique 2050 n'atteint pas cet objectif : elle est trop chère, impossible à mettre en œuvre, entraîne de nouvelles restrictions et de nouvelles normes ainsi qu'une plus grande dépendance de l'étranger. Elle met ainsi en danger mortel la sécurité même de notre approvisionnement.

3.2.2. Echec fatal

La loi sur l'énergie poursuit une série d'objectifs de développement de différentes sources d'approvisionnement énergétique. Pourtant, pratiquement aucun de ces objectifs ne sera atteint, ce qu'il s'agisse de l'hydraulique, de l'éolien, de la géothermie, de la biomasse ou du

¹² <https://www.mdpi.com/1996-1073/12/12/2399>; nuclear power plants (NPP), battery electric vehicles (BEV); photovoltaics (PV), heat pumps (HP)

photovoltaïque. La NZZ écrit d'ailleurs à ce propos : « le développement de l'énergie solaire et éolienne n'atteint pas son rythme de croisière ».¹³

Au lieu de suivre la devise « sûre, propre et suisse », la loi sur l'énergie nous poussera même vers le développement de sources d'approvisionnement énergétiques fossiles supplémentaires, comme les centrales à gaz, ce qui engendrera bien plus d'émissions que le mix de moyens de production électrique actuel. De plus, la Suisse sera dans la nécessité d'importer davantage d'électricité, notamment de l'électricité « sale » produite au charbon et au gaz à l'étranger, ce particulièrement en période hivernale.¹⁴

Aujourd'hui déjà, il est évident que les objectifs de la stratégie énergétique ne seront pas atteints. Les nombreuses réglementations supplémentaires sont d'ailleurs contre-productives pour l'intérêt du climat.

3.2.2.1. Energie hydraulique

L'énergie hydraulique est la principale source d'approvisionnement énergétique en termes de production d'électricité en Suisse, la part de cette dernière représentant 57% du total de la production.¹⁵ Combinées avec l'énergie nucléaire, les 1500 centrales hydroélectriques du pays constituent le pilier de notre approvisionnement électrique. La grande force hydraulique représente à ce jour – et de loin – la plus importante technologie à notre disposition ; elle est renouvelable et, avec l'énergie nucléaire, est celle qui émet le moins de CO2 par kWh d'électricité produite.

En raison de restrictions législatives, les centrales hydroélectriques risquent de perdre quelque 2,28 TWh de production chaque année, dans un futur proche. C'est le résultat d'une étude de l'Association suisse pour l'aménagement des eaux (ASAE), qui analyse les conséquences possibles de la loi sur la protection des eaux (et les dispositions relatives aux débits résiduels) sur les centrales hydroélectriques¹⁶. Pour cette raison, la mise en oeuvre de la Stratégie énergétique 2050 est également compromise dans le domaine hydraulique. Selon l'actuelle loi sur l'énergie en vigueur, la production hydraulique annuelle moyenne devrait passer de 35 TWh aujourd'hui à 37,4 TWh d'ici 2035 et 38,6 TWh d'ici 2050¹⁷. Le potentiel d'exploitation de l'énergie hydraulique est toutefois fortement influencé par les conditions-cadres qui se décident au niveau politique et se retrouve pratiquement épuisé. Les meilleurs sites de production sont en effet déjà largement exploités. Le potentiel de développement (d'ici 2035) est estimé par les professionnels du secteur à 5% maximum, soit 2 TWh annuels supplémentaires.

L'énergie hydraulique est déjà fortement exploitée. Il existe certes quelques projets et l'OFEN identifie encore un potentiel.¹⁸ Mais le problème, c'est le manque de rentabilité. Jusqu'à ce jour, seuls quelques projets ont fait l'objet d'une demande de contribution et d'investissement.¹⁹

3.2.2.2. Energie éolienne

Depuis plus d'une décennie, le développement de la force de production éolienne est en stagnation ; les projets sont confrontés à de complexes procédures de planification et judiciaires. Les objectifs de construction pour 2020 n'ont pas été atteints, malgré un seuil fixé à un niveau très bas. La part de l'énergie éolienne dans le mix de moyens de production

¹³ <https://www.nzz.ch/schweiz/der-ausbau-von-solar-und-windenergie-kommt-nicht-auf-touren-ld.1630918?reduced=true>

¹⁴ Die Schweiz muss aufpassen, dass ihr Strom nicht schmutziger wird, SRF, unter <https://www.srf.ch/news/schweiz/muehleberg-ist-vom-netz-die-schweiz-muss-aufpassen-dass-ihr-strom-nicht-schmutziger-wird>

¹⁵ <https://www.bfe.admin.ch/bfe/de/home/versorgung/erneuerbare-energien/wasserkraft/grosswasserkraft.html>

¹⁶ <https://www.bfe.admin.ch/bfe/de/home/versorgung/erneuerbare-energien/wasserkraft.html>

¹⁷ https://www.axpo.com/ch/de/ueber-uns/magazin_detail.html/magazin/erneuerbare-energien/wasserkraft-ausbau-ist-gefaehrdet.html

¹⁸ <https://www.admin.ch/gov/de/start/dokumentation/medienmitteilungen.msg-id-76258.html>

¹⁹ <https://www.bfe.admin.ch/bfe/de/home/news-und-medien/medienmitteilungen/mm-test.msg-id-74013.html>

d'électricité de la Suisse ne représente à ce jour que 0,2%.²⁰ Même les objectifs pour 2035 et 2050 relèvent de l'utopie si l'on n'intervient pas massivement dans les processus d'autorisation de construire. En clair, dans le domaine de l'énergie éolienne, la stratégie énergétique est également un échec cuisant.

Avec l'énergie éolienne, nous sommes dans une impasse ; il faut environ 20 ans pour construire un parc éolien en Suisse.²¹ Par ailleurs, les conditions météorologiques sont rarement optimales.

3.2.2.3. Géothermie

Malgré des investissements annuels massifs de plusieurs dizaines de millions de francs par la Confédération, pas un seul kWh d'électricité issue de la géothermie n'est à ce jour distribué dans les ménages de la Suisse. Ce bilan accablant ne semble pourtant chiffonner personne.

Le but de la Confédération était de produire 10% de l'électricité grâce à la géothermie. Cet objectif n'est et ne restera qu'une vaine promesse.²²

3.2.2.4. Energie solaire

Le photovoltaïque connaît des pics de production en été. En haute altitude (dès 2000 / 2500 mètres) le rendement en hiver est supérieur à 50%. Sur les toits et les façades des constructions sur le Plateau, le photovoltaïque n'est pas contesté. Toutefois, les grandes installations en montagne risquent de se heurter à des oppositions, au même titre que les éoliennes ou le développement de l'énergie hydraulique. De plus, un système basé sur l'énergie solaire nécessite une technologie efficace pour le stockage de l'électricité, ce qui constitue un problème supplémentaire.

Un kWh d'électricité produite par l'énergie solaire, en Suisse, génère en moyenne entre 30 et 40g de CO₂ – une valeur qu'on se complait souvent à ignorer.²³ Cette valeur s'explique surtout par le fait que les matières premières (divers métaux et composants) proviennent du monde entier. La fabrication est principalement réalisée en Chine, avec de l'électricité produite en grande partie avec du charbon. Le transport international se fait via des cargos marins émettant également du CO₂. L'installation de panneaux solaires impacte donc à la hausse les émissions de CO₂ liées à la production d'électricité en Suisse.

L'Office fédéral de l'énergie a par ailleurs surestimé le potentiel de production des installations photovoltaïques sur les toits (tablant sur quelque 50 TWh / an). De récentes études font état d'un potentiel inférieur à cette première estimation d'environ 22%, soit un total de 38,8 TWh / an.²⁴ Ces valeurs tirées vers le bas ne sont de surcroît pas à leur avantage, tenant compte du fait qu'une installation généralisée et forcée sur les propriétés privées n'est pas réalisable, que cela soit politiquement ou techniquement. Une fois de plus, les objectifs de la stratégie énergétique dans ce domaine ne sont que des paroles en l'air.

Quant aux constructions d'installations photovoltaïques sur terrains nus, elles entrent en totale contradiction avec les initiatives de la gauche rose-verte sur la préservation du paysage, la biodiversité et les glaciers. Il est par ailleurs clair que l'électricité solaire coûte

²⁰ Studie Swiss Eole: Windenergiestrategie: Winterstrom & Klimaschutz, Analyse und Aktualisierung des Potenzials der Windenergie in der Schweiz, Juni 2020

²¹ Bei den Windparks herrscht Totalblockade – das sind die Gründe, der Bund vom 28.9.21, unter <https://www.derbund.ch/bei-den-windparks-herrscht-totalblockade-das-sind-die-gruende-667102289514>

²² Welche Zukunft hat Geothermie, SRF, unter <https://www.srf.ch/news/schweiz/noch-viel-forschung-noetig-welche-zukunft-hat-die-geothermie>

²³ Merkblatt Photovoltaik Nr. 11, Ökobilanz der Stromerzeugung durch Photovoltaik, Schweizerischer Fachverband für Sonnenenergie.

²⁴ <https://www.zhaw.ch/de/lsfm/institute-zentren/iunr/ecological-engineering/erneuerbare-energien/solarenergie/photovoltaik-solarstrompotenzial-auf-daechern-schweiz/>

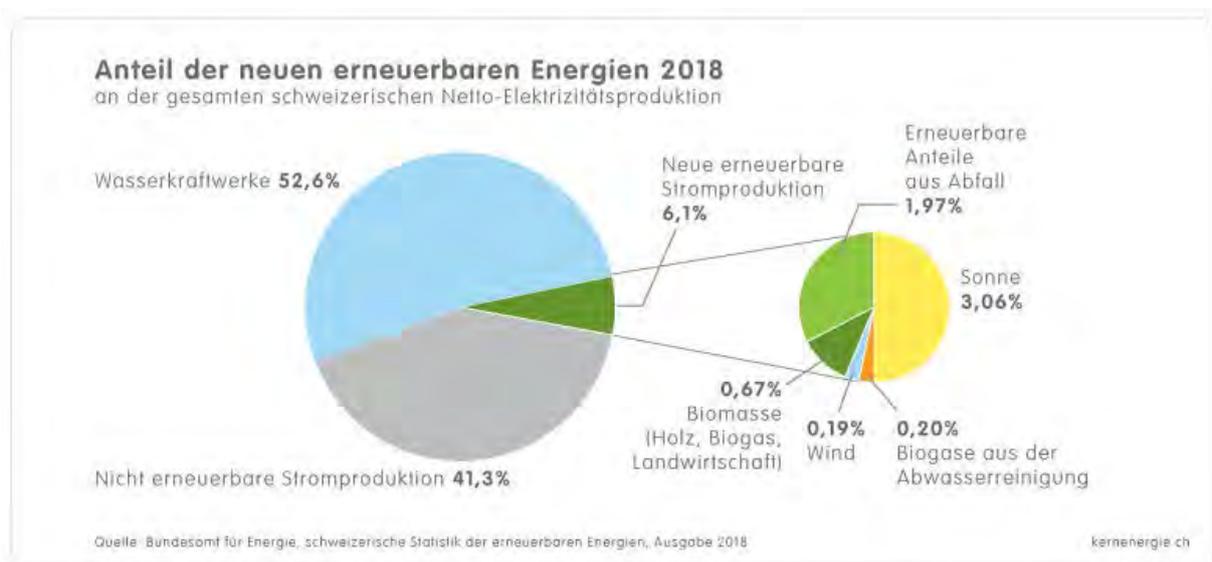
cher au kWh et qu'elle ne peut pas se dissocier d'une solution d'accompagnement par l'énergie fossile (notamment le gaz) pendant les périodes hivernales.

Un développement à grande échelle et rapide du photovoltaïque est tout bonnement irréaliste, tant pour des raisons techniques que financières, juridiques et politiques.

3.2.2.5. Conclusion

Pour la production d'électricité découlant des énergies renouvelables, la loi sur l'énergie à ce jour en vigueur table sur une production nationale moyenne d'au moins 4'400 GWh en 2020 – sans tenir compte de l'énergie hydraulique – et au moins 11'400 GWh en 2035. Les objectifs pour l'année 2020 ont sciemment été fixés à un niveau bas afin de sous-entendre auprès de la population qu'ils sont facilement atteignables.

Pourtant, même l'objectif minimum de production d'électricité basé sur les énergies renouvelables (solaire, éolien, géothermie et biomasse) n'a pas été atteint en 2020. Les autres objectifs ne seront que plus difficiles encore à atteindre.²⁵



Quand bien même ces objectifs – irréalistes – étaient atteints, le remplacement de l'énergie nucléaire est loin d'être garanti. En hiver, les rivières ont un débit moins important et les heures d'ensoleillement sont beaucoup moins nombreuses qu'en période estivale. En parallèle, nos besoins en électricité augmentent, puisqu'il faut par exemple davantage d'éclairage et d'eau chaude. Les lacs d'accumulation permettent de compenser les variations à une échelle journalière ou hebdomadaire, mais pas à l'échelle saisonnière. Même après un développement massif, les capacités des lacs d'accumulation ne suffiraient de loin pas à fournir suffisamment d'électricité pour les périodes hivernales.

Les centrales nucléaires suisses sont nécessaires pour la sécurité de l'approvisionnement électrique en période hivernale et couvrent régulièrement jusqu'à la moitié de la production nationale. Pendant l'hiver, la Suisse doit régulièrement importer de l'électricité, alors qu'elle peut en exporter en été.

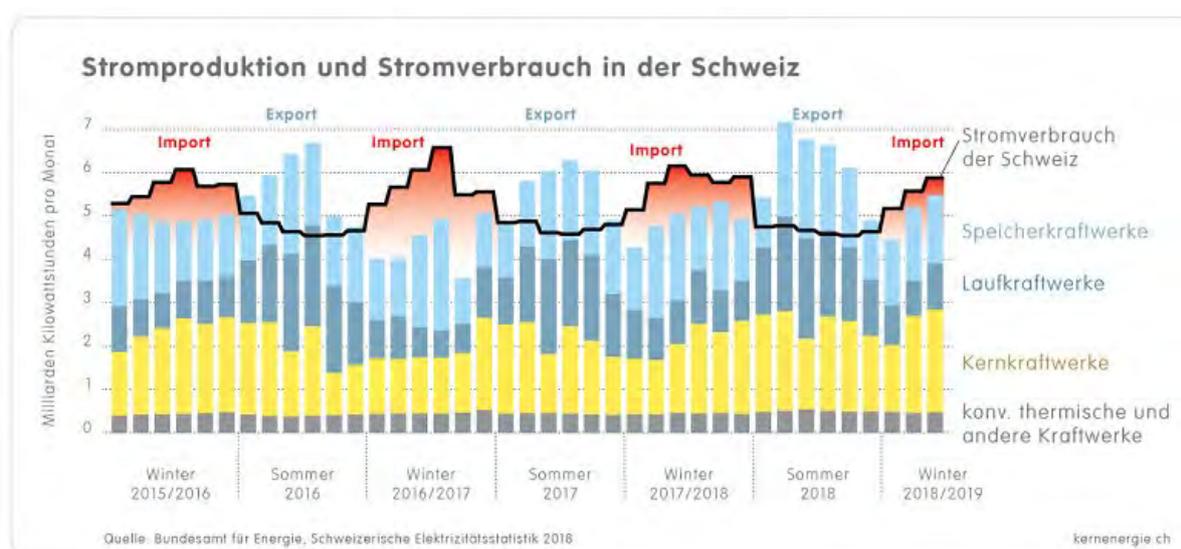
Moins il y a de centrales nucléaires en service, plus le risque pour la place économique suisse augmente, ce dernier étant le plus gros des consommateurs du pays. Jusqu'à ce jour, seule la petite centrale nucléaire de Mühleberg, générant 373 MW, a été mise hors service. A court terme, une défaillance dans les centrales nucléaires de Gösgen ou de Leibstadt (ce

²⁵ <https://www.kernenergie.ch/de/schweizer-strommix-content--1--1069.html>

genre de pannes se produit régulièrement) aurait des répercussions bien plus importantes sur la sécurité de l’approvisionnement. Un autre problème qui n’est pas abordé est celui des fluctuations entre le jour et la nuit et les variations saisonnières. En raison de l’accroissement de la part de moyens de production d’électricité fluctuants, le risque de pénurie à court et moyen terme augmente sensiblement. Le mix de moyens de production actuel fait d’ores et déjà état d’une dépendance toujours plus grande vis-à-vis de l’étranger.

3.3. Importations d’électricité

L’importation d’électricité est une tendance à la hausse en Suisse. Plus particulièrement, la dépendance des importations en période hivernale augmente et le solde de l’excédent commercial diminue²⁶.



La Suisse est donc de plus en plus dépendante de l’étranger en termes d’électricité. Dans ce contexte, sa position n’a de cesse de se dégrader lors des négociations. Dès 2025, tous les gestionnaires de réseau d’approvisionnement européens devront réserver au moins 70% de leurs capacités-réseau transfrontalières au commerce d’électricité au sein de l’Union européenne,²⁷ accord ou pas sur l’électricité. En cas de pénurie d’électricité à l’échelle européenne, notamment pendant les périodes hivernales, la Suisse serait donc automatiquement et systématiquement perdante.

Un accord sur l’électricité avec l’UE reste irréaliste ; les capacités des pays voisins – notamment en période hivernale – diminuent elles aussi. En cas de pénurie, la Suisse serait désavantagée.

L’Allemagne est en train d’abandonner l’énergie nucléaire et l’énergie issue du charbon. L’incertitude plane à l’égard du plus grand des exportateurs d’électricité envers la Suisse (solde d’importation pendant l’hiver 2019 – 2020 : 7,8 TWh), dont on peut douter qu’il dispose à l’avenir de capacités suffisantes pendant la période hivernale. La dépendance de la Suisse vis-à-vis de l’électricité allemande, produite à partir du charbon et dont la charge en CO2 par kWh est 85x supérieure à celle de l’énergie nucléaire, ne peut entrer en considération dans le cadre d’une stratégie énergétique satisfaisante pour la Suisse. L’importation de l’électricité issue de la production nucléaire française est également contradictoire, puisque la Suisse prône la sortie du nucléaire tout en pointant du doigt les installations nucléaires françaises mal entretenues.

²⁶ Der Schweizer Strommix - Schweizer Strommix (kernenergie.ch)

²⁷ EU-Verordnung 2019/943.

En raison de l'abandon de l'énergie nucléaire d'ici 2022 et de la production d'électricité par le charbon en 2038 en Allemagne ainsi que la volonté de la France de réduire la part de sa production électrique nucléaire de 70 à 50% d'ici 2035, la Suisse sera confrontée à de graves et inévitables problèmes.²⁸ Dans un document de fond sur la production en période hivernale, une augmentation de 5 à 10 TWh pendant cette période est demandée ; une demande réitérée dans sa prise de position sur la révision de la loi sur l'énergie.²⁹

De nouvelles études mettent en garde contre une trop grande dépendance vis-à-vis des importations d'électricité. La production hivernale devrait être spécifiquement développée davantage.

3.4. Une pénurie d'électricité prévisible

Comment la Suisse parviendra-t-elle à assurer son approvisionnement électrique dans le futur ? Selon une étude publiée en 2019, l'EMPA (laboratoire fédéral d'essai des matériaux et de recherche, institution rattachée à l'EPFZ) a calculé que sans énergie nucléaire, mais avec l'électromobilité, une production de chaleur de plus en plus électrifiée et malgré la construction d'installations photovoltaïques en masse, la Suisse sera confrontée à une pénurie d'électricité de l'ordre de 30 TWh.

Lors des travaux du Parlement, l'UDC a soutenu une solution transitoire visant à promouvoir les technologies contribuant à l'approvisionnement électrique en période hivernale, jusqu'à ce qu'une nouvelle loi sur l'énergie et une loi sur l'approvisionnement électrique soient adoptées. Cela ne sera toutefois pas suffisant pour combler les lacunes en termes d'approvisionnement électrique, comme le démontre le graphique suivant (source : EMPA) :

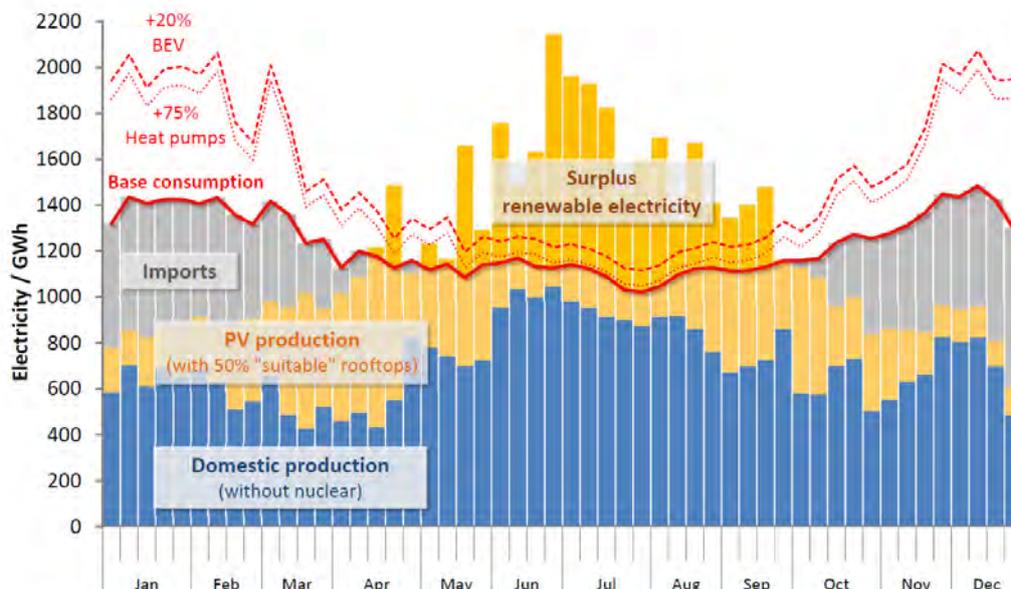


Figure 23. Weekly aggregated values of the 2010 modified Swiss electricity system with production (filled bars; including imports) and demand (red lines; including +75% heat pumps and +20% BEV).

Certes, la consommation moyenne d'énergie per capita a diminué de 14,5% entre 1990 et 2019. Toutefois, en raison de l'augmentation, en parallèle, de 23,4% de la population résidente, la quantité totale d'énergie utilisée a augmenté de 5,5% sur la même période.³⁰

²⁸ ECom System Adequacy 2030, Studie zur Versorgungssicherheit der Schweiz im Jahr 2030 vom 17. Juni 2020, unter www.elcom.admin.ch

²⁹ Rahmenbedingungen für die Sicherstellung einer angemessenen Winterproduktion, Grundlagenpapier der ECom, 2020, unter www.elcom.admin.ch

³⁰ Energie – Fakten und Zahlen, EDA Präsenz Schweiz, unter www.eda.admin.ch

Les économies réalisées par les Suisses sont donc presque entièrement anéanties par une augmentation de la population engendrée par une immigration de masse ininterrompue.

La consommation d'électricité en Suisse a augmenté de 10% entre 2000 et 2018,³¹ malgré une baisse de 6,9% de la consommation par habitat, même avec l'augmentation massive des appareils électriques dans les ménages.³² Là encore, l'immigration impacte négativement les efforts entrepris.

La consommation d'électricité en Suisse a globalement augmenté de 10% depuis l'an 2000, malgré une baisse de 6,9% de la consommation par habitant. Il est inutile d'investir dans une série de mesures d'efficacité énergétique coûteuses et d'économiser de l'électricité si dans le même temps, notre pays connaît une immigration de masse équivalente annuellement à la population de la ville de Bienne (en provenance seule de l'Union européenne).

Dans l'optique du renforcement de l'objectif climatique à long terme du Conseil fédéral (zéro émission nette de gaz à effet de serre d'ici 2050)³³ notre pays se trouve confronté à de sérieux défis en raison de l'augmentation de la demande due à l'électrification. Une étude de l'EMPA montre que la consommation d'électricité – malgré une plus grande efficacité technologique – augmentera sensiblement en raison de la démocratisation de la mobilité électrique, de la décarbonisation dans le domaine du bâtiment et de la numérisation croissante.³⁴ Concrètement, l'EMPA table sur une augmentation de 25% de la consommation d'électricité, ce qui représente 13,7 TWh supplémentaires dans les années à venir.³⁵

A titre d'illustration : les centrales nucléaires de Beznau I et II ainsi que celle de Leibstadt produisent environ 13,5 TWh par an.³⁶ Le total des centrales électriques du canton d'Argovie produit annuellement près de 17 TWh (dont 3,4 issus de la force hydraulique). Cela représente près de 30% de la production d'électricité en Suisse.

3.5. Loi fédérale sur la sécurité de l'approvisionnement en électricité grâce aux énergies renouvelables

Le 18 juin 2021, le Conseil fédéral a adopté la loi fédérale sur la sécurité de l'approvisionnement en électricité grâce aux énergies renouvelables. Afin d'atteindre les objectifs de la Stratégie énergétique 2050 et ceux de la stratégie climatique à long terme de la Suisse, une électrification complète des transports et du chauffage doit être entreprise. A ce titre, le Conseil fédéral compte développer rapidement la production nationale d'électricité via des moyens de production d'énergie renouvelable.

Plusieurs problématiques surviennent toutefois. Concrètement, les objectifs de développement des énergies renouvelables et de l'énergie hydraulique doivent être déclarés contraignants, sans toutefois définir qui doit contribuer à la réalisation de ces objectifs, ni dans quelle mesure. La manière dont les procédures d'autorisation seront traitées n'est pas non plus abordée. Il était initialement prévu que les cantons délimitent des zones pour le développement des énergies renouvelables et les intègrent dans leurs plans directeurs ; cela permettrait ainsi de traiter rapidement les oppositions et de prendre rapidement des décisions, c'est-à-dire avant l'élaboration du projet à proprement parlé. Les cantons se sont toutefois opposés à cette idée. Dans les discussions sur l'énergie hydraulique, les cantons

³¹ BFS, Endenergieverbrauch nach Energieträgern.

³² BFE, Energiestrategie 2050, Monitoring-Bericht 2019, S.11.

³³ Bundesrat will bis 2050 eine klimaneutrale Schweiz, Der Bundesrat, www.admin.ch

³⁴ Umstellung der Wirtschaftsweise, speziell der Energiewirtschaft, in Richtung eines niedrigeren Umsatzes von Kohlenstoff. Das theoretische Ziel ist auf Dauer die Schaffung einer kohlenstofffreien Wirtschaft.

³⁵ Impacts of an Increased Substitution of Fossil Energy Carriers with Electricity-Based Technologies on the Swiss Electricity System, Empa, 21. Juni 2019.

³⁶ Schlüsselenergie Elektrizität, Kanton Aargau, abrufbar unter www.ag.ch

insistent sur leurs compétences en matière de procédures d'autorisation et d'aménagement du territoire, voulant absolument éviter tout préjudice. Il n'est pas précisé comment le rôle des cantons doit être géré.³⁷

La stratégie énergétique mise sur le principe que les installations existantes continueront tout simplement à être exploitées. Or, ce n'est pas du tout le cas. C'est même précisément dans le domaine de l'énergie hydraulique qu'il manque à ce jour des millions de francs d'investissements annuels. Les répercussions sur la disponibilité des installations et, à long terme, sur la sécurité de l'approvisionnement, se font sentir.³⁸

Afin de garantir la sécurité de l'approvisionnement, la révision de la loi sur l'approvisionnement en électricité doit être focalisée sur les réserves ou le stockage de l'énergie. Les procédures d'autorisation doivent être facilitées et le rôle des cantons doit être clairement défini.

3.6. Révision totale de la loi sur le CO2 après 2020

En 2019, le Conseil fédéral a décidé que la Suisse ne devrait plus émettre de gaz à effet de serre d'ici 2050 (objectif zéro émission nette). Cela concorde avec l'objectif international de limiter le réchauffement climatique mondial à 1,5°C au maximum par rapport à l'ère préindustrielle.

Tenant compte du fait que la population suisse, qui en 1990 était encore de 6,7 millions d'habitants, passera à 10 millions d'ici 2030 en raison de la libre circulation des personnes,³⁹ ce n'est pas les progrès technologiques qui nous permettront de réduire de moitié les émissions, comme le prévoit la loi.

En été 2017, le Parlement a approuvé la ratification de l'accord de Paris sur le climat, qui exige que la Suisse réduise ses émissions de CO2 de 50% d'ici 2030 par rapport à 1990, en ignorant le facteur migratoire et le fait que la construction de nouvelles centrales nucléaires (sans émission) reste interdite. La mise en œuvre de cet objectif nécessite une révision totale de la loi sur le CO2 pour la période après 2020. Le projet a toutefois été rejeté par les électrices et les électeurs lors de la votation populaire fédérale du 13 juin 2021.

3.6.1. Stop à l'arnaque et à la mise sous tutelle

Le non populaire à la loi sur le CO2 constitue une gifle retentissante à l'encontre de l'arnaque politique, de la mise sous tutelle et de la politique de redistribution de la gauche rose-verte sous la guidance de la Conseillère fédérale Simonetta Sommaruga. La décision du Souverain doit être respectée et il convient également de prendre acte du fait que l'accord de Paris n'a pas encore été formellement légitimé par lui. La politique fédérale en matière de CO2 doit être adaptée aux besoins et à la volonté du peuple (pas d'augmentation de prix, pas d'interdictions).

3.6.2. Prendre l'immigration en compte

Notre pays est, parmi tous les pays industrialisés, celui dont les émissions de CO2 sont les plus faibles (environ 4 tonnes) et la tendance est à la baisse, ceci notamment grâce à une production d'électricité en Suisse qui n'émet pratiquement pas de CO2 (énergie hydraulique et énergie nucléaire). Il y a deux facteurs décisifs démontrant la nécessité de poursuivre l'action politique en matière climatique en Suisse : l'évolution des émissions de CO2 par

³⁷ <https://www.parlament.ch/de/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaefft?AffairId=20204268>

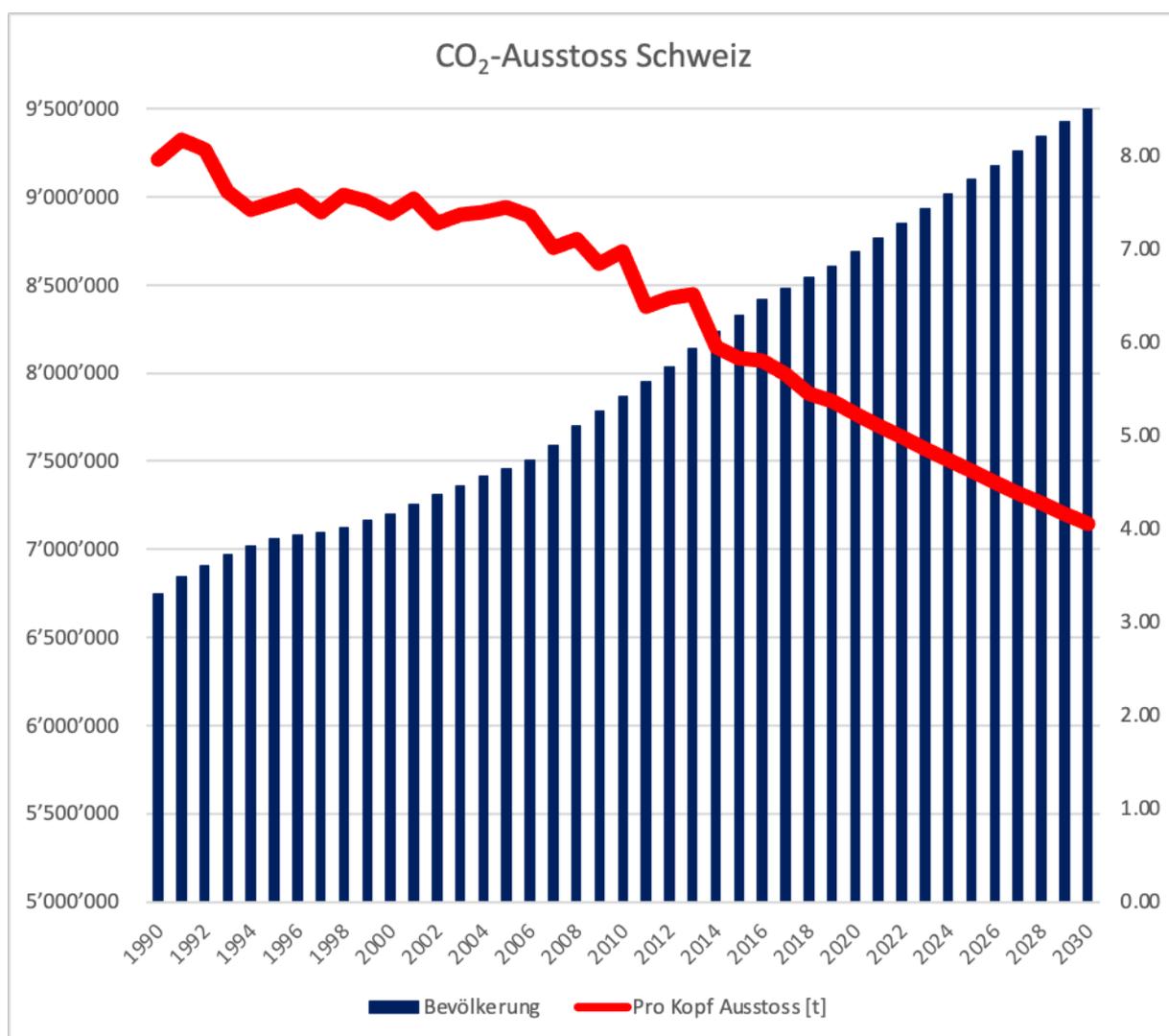
³⁸ https://www.swv.ch/wp-content/uploads/2018/06/Ersatzinvestitionen-in-die-Schweizer-Wasserkraft_WEL.pdf

³⁹ Hierbei handelt es sich um das Referenzszenario des BfS. D.h., die Bevölkerung könnte auch stärker oder weniger stark wachsen, unter <https://www.bfs.admin.ch/bfs/de/home/statistiken/bevoelkerung/zukuenftige-entwicklung/schweiz-szenarien.html>.

rapport à l'évolution démographique ainsi que par rapport à la croissance économique. Sur ces deux points, la Suisse est en excellente position.

Lors de la dernière décennie, la Suisse a diminué d'un quart ses émissions par habitant. Cela correspond à une diminution d'environ 2,5% par an. Si nous maintenons le cap – ce qui est fort probable au regard des tendances de ces dernières années – nous atteindrons une réduction de 54% par rapport à 1990. Le rapport entre les émissions de CO2 et la croissance économique (PIB) montre que la Suisse a pu découpler la croissance économique et les émissions de CO2 ; depuis 1990, la Suisse a divisé de moitié ses émissions par franc de PIB.

Il est temps maintenant pour la Confédération de s'engager pour une politique climatique axée sur la réalité, l'efficacité et la viabilité financière. La tendance observée jusqu'à présent ainsi que les technologies existantes à disposition nous montrent qu'il est possible d'aller beaucoup plus loin sans mettre les citoyens sous tutelle et sans les arnaquer.



Source : OFS (croissance démographique) et OFEV (statistique CO2 - 2021)

3.7. « L'initiative paysage »

Selon l'initiative, la Confédération et les cantons doivent garantir la séparation des zones constructibles et non-constructibles et veiller à ce que la surface utilisée dans les zones non-constructibles ne soit pas augmentée.

L'UDC partage cette idée de séparation des zones constructibles et non-constructibles. Toutefois, hélas, l'initiative paysage ne tient pas compte des objectifs de la politique énergétique et climatique. Dans la perspective d'une priorisation de la sécurité de l'approvisionnement, la construction d'infrastructures énergétiques doit rester possible. De fait, cette initiative n'est pas seulement une catastrophe pour l'agriculture (infrastructures de biomasse), mais aussi pour la production d'énergie abordable et sûre.

3.8. « Initiative pour les glaciers »

L'objectif de l'initiative est de réduire à zéro les émissions de CO2 en Suisse, en inscrivant dans la Constitution fédérale une interdiction de la mise en circulation de tout combustible ou carburant fossile à partir de 2050. En clair : plus de pétrole, plus d'essence, plus de diesel et plus de gaz naturel.

L'initiative sur les glaciers met parfaitement en exergue les contradictions de la politique énergétique de la gauche rose-verte : si les combustibles et carburants fossiles sont interdits dès 2050, ce sont bien plus que les 40TWh d'électricité manquants qu'il faudra remplacer et cela n'est tout bonnement pas possible avec une approche rigoureusement « climatiquement neutre ».

3.9. « Initiative biodiversité »

L'initiative populaire « pour l'avenir de notre nature et de nos paysages », dite « initiative biodiversité », déposée en 2020, veut obliger la Confédération et les cantons à délimiter des zones protégées. Là encore, la politique de la gauche rose-verte est celle du serpent qui se mord la queue ; une grande inconnue subsiste pour les initiants, à savoir comment l'objectif de protection de 20 à 30% des surfaces qu'ils annoncent vouloir protéger permettra de garantir le développement nécessaire d'une protection énergétique respectueuse de l'environnement.

L'UDC demande instamment une pesée des intérêts en termes de protection et d'utilisation avec un regard global sur la société. Si nous voulons que le développement des énergies renouvelables aille de l'avant, alors nous ne devons pas torpiller dans le même temps ce développement. Toute restriction supplémentaire ne fera qu'accroître dangereusement la dépendance de la Suisse vis-à-vis de l'étranger.

4. Les politiques climatiques et énergétiques doivent être coordonnées

4.1. Viser la réduction du CO2, en accord avec la politique énergétique

4.1.1. Rénovations efficaces des bâtiments via des incitations appropriées

L'un des problèmes majeurs de la politique fédérale en matière de CO2 est l'inefficacité des mesures et la jungle toujours plus dense des subventions. Année après année, ce sont des centaines de millions de francs qui sont redistribués via des subventionnements toujours plus nombreux, sans que les investissements souhaités ne soient réalisés. La Confédération a elle-même consigné les importants effets d'aubaine, par le biais du Programme Bâtiments, dans une étude intitulée « estimation de l'impact de la taxe sur le CO2 ». Ainsi, l'immense majorité des réductions de CO2 ne sont pas le fait d'économies planifiées par la Confédération, mais par la place économique et la population qui remplacent leurs véhicules, leurs bâtiments, leurs produits et installations par des éléments plus efficaces. La politique de redistribution et la mise sous tutelle de l'Etat sont donc inutiles ; ce sont de fausses incitations.

Le législateur, le régulateur bancaire et les banques pourraient déclencher sensiblement plus de rénovations et globalement plus d'investissements privés (et sans taxe supplémentaire sur les combustibles, ni mise sous tutelle de l'Etat), par le biais d'une politique hypothécaire simple. En outre, il est incompréhensible que les investissements dans les énergies renouvelables ne soient fiscalement déductibles qu'après 5 ans. Ainsi, tout investisseur se lançant dès le départ dans les énergies renouvelables est pénalisé.

4.1.2. Mobilité électrique – de nouvelles formes de financement nécessaires

La mise en place de la mobilité électrique est une évidence depuis longtemps. L'on voit de plus en plus de véhicules électriques mis en service, plus particulièrement dans le trafic de proximité et avec les deux-roues. La Confédération n'a aucune obligation de promouvoir davantage la mobilité électrique. Les exploitants de réseaux doivent être mis plus à contribution.

Plus la part de mobilité électrique augmente, plus les revenus des taxes sur les carburants diminuent. Pour que les moyens financiers restent suffisants à l'avenir pour entretenir les routes, de nouvelles formes de financement intégrant équitablement tous les modes de transport doivent être mises en place.

4.1.3. Les capacités d'absorption des forêts suisses – et du béton

Les capacités de nos forêts en termes d'absorption pour la réduction des émissions de CO₂ doivent aussi être prises en compte dans la gestion du bois et des produits du bois. Au cours de leur cycle de vie naturel, les forêts non-exploitées atteignent une phase de décomposition, lors desquelles elles passent d'éponges à CO₂ à source de CO₂, une phase où les forêts libèrent davantage de CO₂ qu'elles n'en absorbent en raison de la décomposition. Afin d'optimiser l'absorption, l'entretien des forêts et l'exploitation durable du bois sont indispensables. Une réflexion similaire peut être appliquée pour le béton, où le CO₂ peut être stocké dans de nouveaux matériaux.

Afin d'absorber efficacement le CO₂, l'optimisation du stockage de ce gaz par le bois et les forêts doit être visée. Si le bois est exploité à temps, le CO₂ est stocké pour une longue durée dans les constructions et divers produits du bois. Parallèlement, une forêt exploitée de façon durable croît plus fortement. La couverture des besoins en bois indigène gérée de façon durable dans nos forêts réduit de fait les émissions de CO₂ grâce aux courtes distances de transport et favorise également la création de richesse locale.

4.1.4. Installations de récupération de CO₂ dans l'industrie et les UVTD

Le CO₂ est un produit très demandé dans l'industrie, avec une croissance annuelle des besoins. Il y a régulièrement des pénuries à travers toute l'Europe. Parallèlement, nous nous inquiétons des rejets de CO₂ dans l'atmosphère. Il est donc logique de vouloir compenser les pénuries par les excédents ; cela est rendu possible avec des installations de récupération du CO₂ (à ne pas confondre avec les systèmes de capture du carbone – CCS Carbon Capture System - , qui ne sont pas encore rentables).

La solution n'est pas d'enfouir le CO₂ récupéré dans le sol, mais de l'utiliser dans l'industrie.

Messer Schweiz AG a mis en place une installation de récupération de CO₂ pour les fumées émises par les machines de production de vapeur au gaz naturel, dans l'usine de Sulgen (TG) du groupe Hochdorf. Une partie des émissions ainsi captées, le CO₂ (denrée souvent rare) peut être revendu à l'entreprise Hochdorf et à l'industrie comme gaz ménager. L'installation peut également être exploitée de façon rentable ; une installation similaire, mais

7x plus grande est déjà en cours auprès d'une UVTD (Usine de Valorisation Thermique des Déchets). Ces usines d'incinération de déchets sont responsables d'environ 7% des émissions suisses de CO₂ en raison des gaz de combustion et la tendance est à la hausse. Il s'agit maintenant d'utiliser plus avant ce levier de CO₂ dans les UVTD.

4.1.5. Meilleure utilisation et stockage de l'électricité excédentaire grâce à l'hydrogène

L'électricité excédentaire peut être mieux stockée grâce à la production d'hydrogène. En effet, cette matière peut être utilisée pour alimenter le réseau de gaz (20%), pour être directement consommée dans des bâtiments autonomes, pour faire le plein de véhicules à hydrogène et pour produire des carburants synthétiques.

Le démantèlement des réseaux de gaz dans les villes doit être reconsidéré de façon critique, car il va à l'encontre de la diversification de la stratégie énergétique de la Suisse. Moins les sources sont diversifiées, plus le risque de congestion pour l'économie et la société augmente en cas de défaillance.

La technologie à hydrogène améliore la sécurité de l'approvisionnement et la stabilisation du système.

4.2. L'approvisionnement électrique du futur

4.2.1. Accélérer le développement et garantir la poursuite des exploitations

Les partisans de la stratégie énergétique évoquent l'importance cruciale du développement des énergies renouvelables en Suisse pour la sécurité de l'approvisionnement. Toutefois, les potentiels des énergies renouvelables sont encore largement surestimés. Les installations géothermiques ne sont pas du tout en service. L'énergie éolienne est loin d'atteindre les 4,3 TWh prévus par la Stratégie énergétique 2050 et les nouveaux projets échouent face aux oppositions populaires. Les potentiels de la biomasse et du petit hydraulique sont limités, un développement supplémentaire ayant parfois des répercussions plus importantes sur l'environnement et suscitant donc des résistances. Quant au photovoltaïque, une étude de l'EPFL conclut à une estimation du potentiel nettement inférieure à celle faite par la Confédération.⁴⁰

Les possibilités du grand hydraulique sont également limitées. Le rapport explicatif de la loi sur l'énergie indique certes que l'exploitation de nouveaux lacs glaciaires ou de zones libérées des glaces constitue un potentiel déterminant pour atteindre les objectifs. Toutefois, le projet Trift – qui ne se trouve pas dans un paysage protégé – prouve qu'il faut s'attendre à une forte résistance contre les nouveaux projets d'installations.⁴¹

Les deux moyens de production d'énergie que sont l'hydraulique et le nucléaire doivent rester les principaux piliers de l'approvisionnement électrique de la Suisse. Aucune autre source d'énergie n'est aussi compétitive en termes de capacités, de coûts et de sécurité d'approvisionnement.

Dans les conditions-cadres de l'aménagement du territoire, différents intérêts publics se côtoient : développement économique, approvisionnement énergétique sûr et respectueux de l'environnement, protection de la nature, etc. A ce jour, l'accent est davantage porté sur la protection de la nature et du patrimoine exclusivement, manquant de vision d'ensemble. Ce qui dérange avant tout, c'est que les inventaires (ISOS, zones alluviales, marais, etc.) définis sans que le Parlement ne soit impliqué bloquent la réalisation de projets urgents d'approvisionnement énergétique. Ainsi, les inventaires, mentionnés uniquement sur

⁴⁰ Im Winter fehlt der Strom – wie gross ist das Potenzial des Solarstroms?, NZZ am Sonntag vom 4. Juli 2020.

⁴¹ Landschaftsschutz gegen Wasserkraft: Lohnt es sich, für einen Stausee unberührte Natur zu opfern?, Aargauer Zeitung vom 1. Oktober 2019.

ordonnance et dont les périmètres sont définis par l'administration fédérale, ont plus de poids que l'approvisionnement en énergies renouvelables, qui pourtant revêt d'un intérêt public national de rang constitutionnel (Art. 89 de la Constitution fédérale).

Les bases juridiques doivent être adaptées afin que les projets de construction et de concession dans le domaine des énergies renouvelables (éolien, biogaz, hydraulique) ne puissent plus être empêchés par des pesées d'intérêts tant que l'inventaire de protection concerné n'a pas été approuvé par le Parlement par voie d'arrêté ou de décision pouvant être soumise au référendum.

Les constructions et installations d'intérêt public légalement existantes et se trouvant dans des zones protégées doivent pouvoir être maintenues et pouvoir continuer à être exploitées sans restriction à l'avenir.

4.2.2. Préserver et développer l'énergie hydraulique

La Suisse compte environ 638 centrales hydroélectriques, produisant 56% de toute l'électricité suisse.⁴² Cette production est respectueuse de l'environnement, bon marché et indépendante de l'étranger. Le développement de cette forme de production reste toutefois limité. Afin que l'énergie hydraulique puisse augmenter sa part dans le mix de moyens de production, il est nécessaire d'améliorer les conditions-cadres.

L'UDC exige que le cadre légal soit créé afin de pouvoir augmenter la production d'énergie hydraulique d'environ 3 TWh d'ici 2034 – 2035. Les procédures de validation des plans et d'autorisation de construire doivent être simplifiées et le droit de recours des associations doit être supprimé.

La nécessité de créer un cadre légal favorable aux investissements doit aussi être considérée en raison de l'ouverture prévisible complète du marché. Ce cadre légal doit être conçu de façon à renforcer la compétitivité internationale et à garantir la sécurité d'approvisionnement sur le long terme. Les conditions-cadres actuelles n'incitent pas suffisamment à la construction de moyens supplémentaires de production dans notre pays.

4.2.3. Construire de nouvelles centrales nucléaires

4.2.3.1. Développement de l'énergie nucléaire

La stratégie énergétique est également inadaptée quand on évoque l'énergie nucléaire, car elle fait état d'interdictions de technologies, comme l'interdiction de construire des centrales nucléaires de nouvelle génération. En raison des négligences des exploitants et des organes de surveillance dans d'autres pays (#Fukushima), l'énergie nucléaire est également devenue le bouc-émissaire en Suisse, accusée d'être une forme d'énergie prétendument dépassée et nuisible à l'environnement, en toute méconnaissance de la réalité des faits.

Par peur de la critique populaire, les partis du centre et particulièrement l'ancienne Conseillère fédérale Doris Leuthard ont repris à leur compte la diabolisation de l'énergie nucléaire, apanage ordinaire de la gauche rose-verte, dans la peur frénétique ayant découlé de l'accident de Fukushima. C'est la raison pour laquelle la loi sur l'énergie en vigueur a écarté toute la recherche et les développements en cours sur les installations nucléaires de 3^e et 4^e génération, ce sans examen concret et pour des motifs strictement idéologiques.

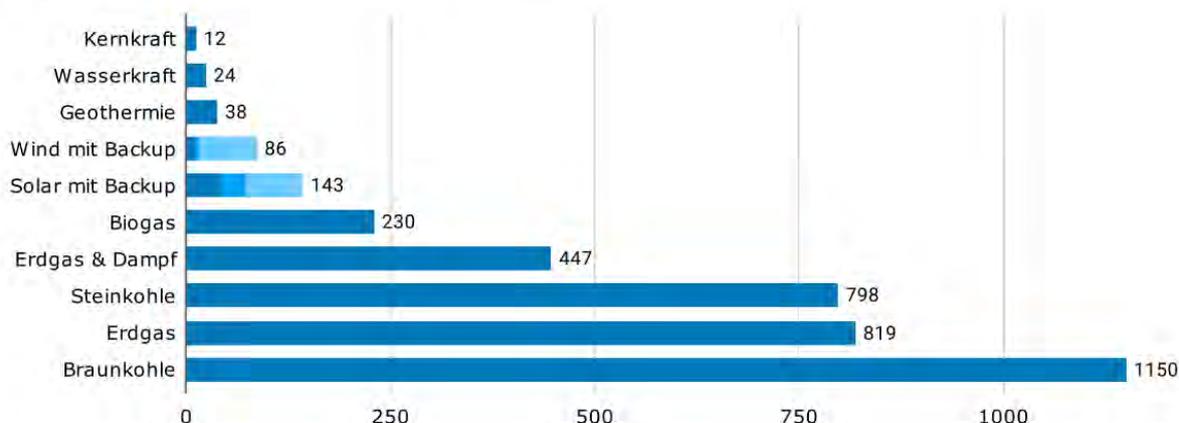
Si la Suisse ne veut pas être désavantagée en termes d'approvisionnement bon marché, sûr et pauvre en CO₂, nous devons remettre les réalités techniques au cœur du débat politique éloigner les considérations idéologiques négatives sur l'énergie nucléaire. Une stratégie énergétique basée sur le nucléaire est judicieuse en termes d'émissions de CO₂. Cette énergie est celle dont la charge CO₂ par kWh est la plus faible (12x moins que l'énergie

⁴² Energie – Fakten und Zahlen, EDA Präsenz Schweiz, unter www.eda.admin.ch; Schweizerische Elektrizitätsstatistik 2019.

solaire, 7x moins que l'énergie éolienne et 2x moins que l'énergie hydraulique – voir le graphique⁴³).

Treibhausgase nach Energiequelle

In CO₂-Äquivalenten (GTP100) g/kWh



Quellen: IPCC AR5 (2018), AG Energiebilanzen (2019), Umweltbundesamt (2020), Hsu et al (2012), Pehnt et al (2008), Energy Charts (2018)

Les centrales nucléaires existantes doivent rester en service tant et aussi longtemps qu'elles sont à la fois sûres et rentables. De plus, la construction de nouvelles centrales nucléaires de dernière génération est nécessaire.

4.2.3.2. Prolongation de la durée d'exploitation

Un autre exemple de l'échec de la Stratégie énergétique 2050 est la « pénitence de Canossa » de l'Office fédéral de l'énergie (OFEN), qui demande maintenant aux exploitants des centrales nucléaires de prolonger la durée d'exploitation.⁴⁴ Malgré des investissements de plusieurs centaines de millions de francs investis dans les anciennes installations nucléaires pendant des décennies, les réacteurs sont toujours au niveau technique ayant eu cours dans les années '60 – '70. Il est clair que les technologies actuelles permettraient de raccorder des réacteurs plus efficaces et plus sûrs à notre réseau. Voilà donc une raison de plus de faire tomber les interdictions de constructions de nouvelles centrales nucléaires de la loi sur l'énergie.

La loi sur l'énergie prévoit de maintenir ouvertes les centrales nucléaires tant et aussi longtemps qu'elles sont sûres⁴⁵. L'inspection fédérale de la sécurité nucléaire (IFSN) détermine les investissements à prévoir pour garantir la sécurité de l'exploitation et l'exploitant décide dans quelle mesure les investissements imposés sont rentables pour lui. Dans l'optique de la sécurité de l'approvisionnement, si des investissements désavantageux sur le plan économique doivent être réalisés, c'est le contribuable qui au final devra mettre la main au porte-monnaie, bon gré mal gré ; une démonstration supplémentaire de l'échec de la stratégie énergétique.

4.2.3.3. Gestion des déchets radioactifs

Même en cas d'abandon de l'énergie nucléaire, la Suisse devra résoudre le problème de la gestion des déchets radioactifs. La Société coopérative nationale pour le stockage des déchets (Nagra) est chargée de cette mission.⁴⁶ Le fait que ce mandat soit constamment

⁴³ <https://www.tech-for-future.de/co2-kwh-strom/>

⁴⁴ <https://www.energate-messenger.ch/news/213514/laufzeitverlaengerung-der-kernkraftwerke-sorgt-fuer-diskussionen>

⁴⁵ <https://www.swissnuclear.ch/de/gesetzliche-regelung-der-laufzeiten- content---1--1056--188.html#:~:text=Die%20schweizerische%20Kernenergiegesetzgebung%20sieht%20keine,es%20die%20gesetzlichen%20Sicherheitsanforderungen%20erf%C3%BCllt.>

⁴⁶ <https://www.nagra.ch/de>

attaqué afin de favoriser un climat politique hostile à l'énergie nucléaire et de dénigrer le sérieux travail de la Nagra est hélas une réalité. La politique d'obstruction de la gauche rose-verte a pour conséquence le stockage de matériaux radioactifs depuis plusieurs décennies dans un dépôt intermédiaire à Würenlingen (ZWILAG), moins sûr qu'un dépôt définitif.⁴⁷

Le problème de l'élimination sûre des déchets radioactifs est depuis longtemps résolu d'un point de vue technique. La tactique politique d'obstruction de la gauche rose-verte est contre-productive.

4.2.4. Ouverture à la technologie

En raison de l'interdiction de construire de nouvelles centrales nucléaires dans la loi sur l'énergie, les centrales existantes seront mises hors service dans un avenir proche. Ces capacités devront être remplacées par de nouvelles technologies telles que la géothermie profonde, la biomasse, le petit hydraulique, le photovoltaïque ou l'éolien. Si le développement de ces technologies n'est pas encore suffisamment avancé pour garantir la sécurité de l'approvisionnement à ce moment-là, il faudra dès lors recourir à une exploitation prolongée de l'énergie nucléaire ainsi qu'à de nouvelles grandes centrales hydrauliques. Nous devons être fondamentalement ouverts sur la technologie, sans considérations idéologiques et en nous basant sur des faits. La rentabilité et le potentiel des nouvelles technologies doivent être régulièrement évalués afin de les promouvoir au bon endroit, au bon moment.

En lieu et place de la stratégie de subvention actuelle, il nous faut une nouvelle organisation viable du marché, dans laquelle les nouvelles énergies renouvelables deviennent rentables par elles-mêmes.

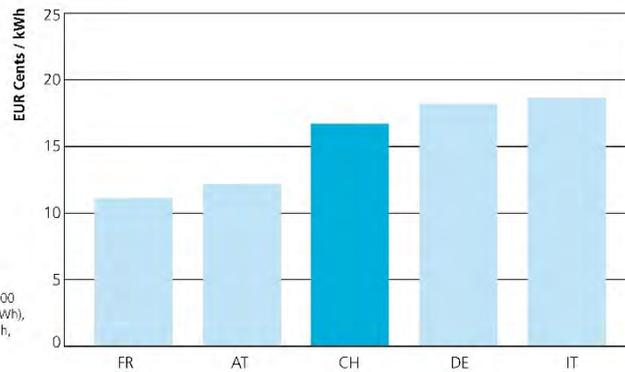
4.2.5. Prix de l'électricité

En comparaison internationale, les prix de l'électricité varient fortement. Il est surprenant de constater que les ménages vivant sur un marché entièrement libéralisé doivent de fait payer des prix souvent plus élevés que ceux vivant sur des marchés non-libéralisés. Cela s'explique notamment par les coûts de répartition élevés, généralement ajoutés aux prix du marché dans le cadre de la promotion des énergies renouvelables diverses. En Suisse aussi, les coûts de réseau élevés facturés par les gestionnaires de réseau de distribution en situation de monopole pèsent lourd dans le budget des ménages se trouvant sur un marché non-libéralisé.

L'UDC est fermement opposée à toute augmentation de prix ainsi qu'à toute nouvelle taxe ou redevance qui renchérirait la production d'électricité

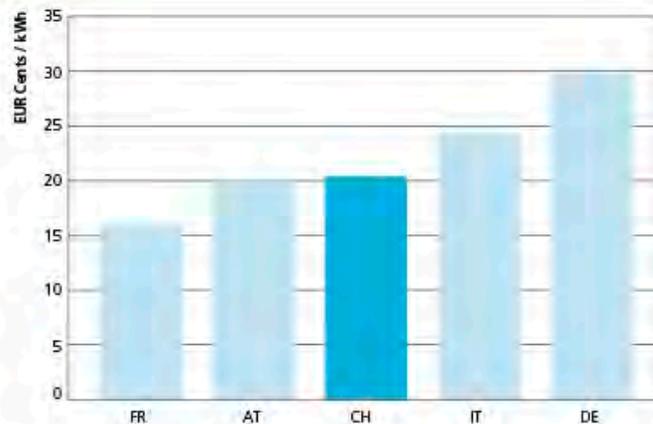
⁴⁷ <https://www.zwilag.ch/>

Strompreise für grössere Gewerbe- und Dienstleistungsbetriebe bzw. kleine Industrieunternehmen in Europa 2016 (exkl. MWST)



Quelle: VSE, Datengrundlage: Eurostat Mittelwert 1. + 2. Se. 2016, Konsumband Ib 20-500 MWh; EICom, arithm. Mittel der Profile C2 (30 MWh), C3 (150 MWh), C4 (500 MWh, NS), C5 (500 MWh, MS); Wechselkurs 1.09
© VSE 2016

Strompreis für Haushalte in Europa 2015 (inkl. Steuern)

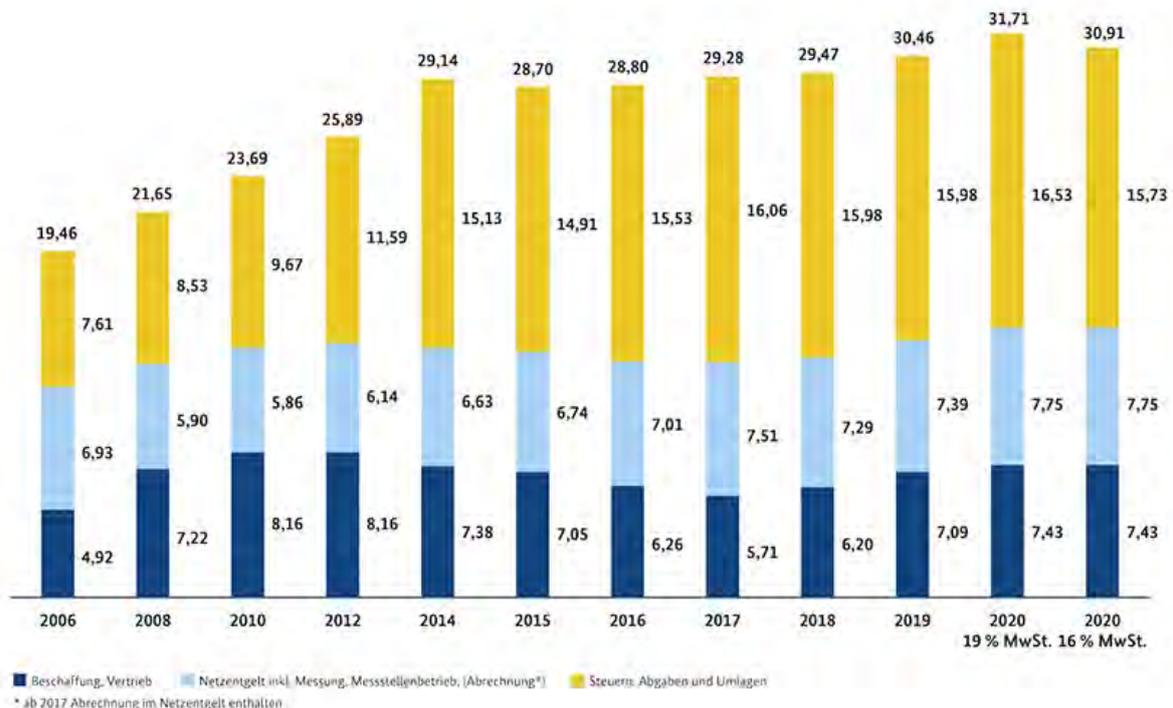


Quelle: VSE, Datengrundlage: EICom Profil H4 4500 kWh; Eurostat Strompreise 2015, Mittelwert 1. + 2. Se, Konsumband Dc 2500 - 5000 kWh; Wechselkurs 1.21
© VSE 2015

Strompreiskomponenten eines typischen Haushaltes in der Schweiz



Datenbasis: ElCom Verbrauchsprofil H4 4'500 kWh
 Quelle: VSE
 © VSE 2016



<https://www.bmwi.de/Redaktion/DE/Infografiken/Energie/durchschnittlicher-strompreis-fuer-einen-haushalt.html>

5. Synergie

La Stratégie énergétique 2050 est irréaliste et contradictoire ; elle expose la population et l'économie de la Suisse à de grands risques. Les besoins supplémentaires en électricité, de

l'ordre de 40 TWh, ne pourront pas être couverts. La sécurité de l'approvisionnement de notre pays est donc clairement menacée.

L'évolution de la situation chez nos voisins européens aggrave encore davantage la situation. L'importation d'énergie n'est pas garantie ; étant donné que l'Allemagne se passera de l'énergie nucléaire d'ici l'an prochain et de la production électrique issue du charbon dès 2038 et que la France va conséquemment réduire la part de l'énergie nucléaire de sa production d'ici 2035, les problèmes en Suisse deviennent inévitables.

Parallèlement, les besoins en énergie continueront d'augmenter sur le long terme. La tendance internationale à l'électrification couplée à la réduction de la diversité des moyens de production, comme le nucléaire, accroît le risque de pénuries durables d'électricité dans des proportions aussi dangereuses qu'irresponsables.

Face à ce dramatique constat, l'UDC formule donc, dans l'intérêt national et sous forte pression, les exigences suivantes :

- L'objectif capital et premier de la politique énergétique de la Suisse doit être la sécurité de l'approvisionnement.
- L'accent doit être mis sur une production exempte de CO².
- L'énergie hydraulique et l'énergie nucléaire doivent rester les piliers de l'approvisionnement fiable de la Suisse en électricité, car aucune autre source d'énergie n'est aussi compétitive en termes de capacité, de coûts et de sécurité d'approvisionnement.
- La durée d'exploitation des centrales nucléaires existantes, respectueuses du climat, doit être prolongée. En sus, la construction de nouvelles centrales nucléaires dernière génération doit être entreprise.
- L'énergie hydraulique doit être davantage exploitée et développée.
- D'importantes réserves d'énergie doivent être créées afin de garantir la sécurité de l'approvisionnement (notamment des stocks de gaz et d'hydrogène)
- Les bases légales doivent être actualisées afin que les projets de construction et de concession dans le secteur des énergies renouvelables (éoliennes, biogaz, projets hydrauliques) puissent être réalisés plus aisément et ne soient plus aussi facilement torpillés.
- La production d'électricité doit être conduite tant avec les principes de rentabilité que de respect de l'environnement et d'indépendance de l'étranger.
- Les sources d'énergie alternatives doivent pouvoir se positionner sur le marché. Nous ne devons pas privilégier certaines technologies plutôt que d'autres.
- Aucune taxe, redevance ni aucun impôt supplémentaire renchérissant la production d'électricité ne doivent être mis en place, car ce sont les contribuables (et particulièrement la classe moyenne et les PME) qui paient l'addition.